

DANS CE NUMERO:

**Une politique minière libérale en Egypte.
La guerre des monnaies.**

LA REVUE D'ÉGYPTÉ

XXIème ANNEE, No. 800
SAMEDI, 13 DECEMBRE 1947

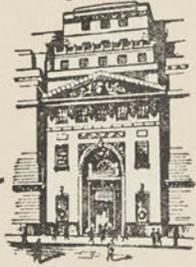
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTÉ ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
UNE POLITIQUE MINIERE LIBERALE EN EGYPTÉ: par Charles Arcacne ...	3
ACTUALITE LOCALE	4
LA POLITIQUE EN EGYPTÉ ET A L'ÉTRANGER	6
LA GUERRE DES MONNAIES	7
LETTRE DE PALESTINE	8
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE. ORIENT	9
DANS LA PRESSE ECONOMIQUE	10
ZAMALEK PURE FOOD INDUSTRY: rapport	11
EGYPTIAN JUTE Cy. S.A.E.: rapport et bilan	12
GRANDS MAGASINS CICUREL: rapport et bilan	14
THE FARGHALY COTTON AND INVESTMENT Co. S.A.E.: rapport et bilan ...	16
LE COURRIER AERIEN: Décembre 1947	18
LES MARCHES INTERNATIONAUX	20
LE MOUVEMENT MARITIME	21
LA SEMAINE COTONNIERE	22
CES DAMES DE LA CORBEILLE	23
LA BOURSE DES VALEURS	24
LES BOURSES ETRANGERES	26
LES MARCHES DE GROS	27
LES ASSEMBLEES GENERALES	28

*Assurances effectuées
au Lloyd's*



*Toutes les
branches
d'Assurances*

GRIEVE & IRWIN LTD.,
Courtiers d'Assurance

SIEGE SOCIAL : 8, RUE FOUAD IER, ALEXANDRIE R. C. 19353
SUCCURSALE : 16, RUE MALIKA FARIDA, LE CAIRE R. C. 29874

ASSUREURS ENREGISTRES SUB 1/C ARRETE MINISTERIEL NO. 275 DU 25/12/40

10-3 A. J. M.



SINCLAIR RECOMMANDE :

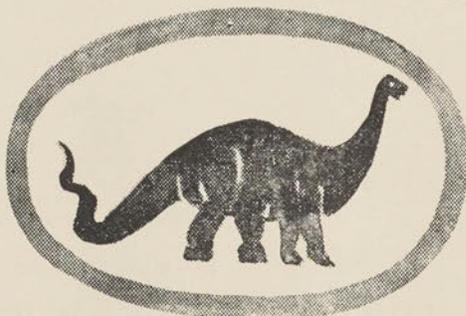
UNE MEILLEURE LUBRIFICATION POUR UN MEILLEUR RENDEMENT



POUR ENTREtenir LES MACHINES EN PARFAIT ÉTAT, UNE LUBRIFICATION EFFICIENTE EST NÉCESSAIRE.

EMPLOYEZ les huiles SINCLAIR

DISTRIBUTEURS ET REPRÉSENTANTS DANS LE MOYEN-ORIENT :



**AMERICAN EASTERN TRADING
& SHIPPING Co. S.A.E.**

R.C. Alexandrie 23182

R.C. Caïre 49836

DISTRIBUTEURS EN EGYPTE :

**THE EGYPTIAN INDEPENDENT
OIL Co. S.A.E.**

Le Caïre, 11 Rue Saray el Ezbékiah, - Tél. 41157
Alexandrie, 6 Rue Chérif Pacha - Tél. 25747

R.C. Alexandrie 18167

R.C. Caïre 27699

PLAIDOYER POUR...**UNE POLITIQUE MINIÈRE
LIBÉRALE EN EGYPTÉ**

Dans le dernier budget, le gouvernement s'est enfin décidé de parler des richesses minières de l'Égypte. Un crédit a été ouvert pour la prospection du sous-sol égyptien.

De l'avis des experts, l'Égypte est riche en nombreuses matières premières essentielles au pays et que l'on n'exploite pas par manque d'intérêt et surtout par négligence gouvernementale.

Il est de notoriété publique que nous possédons des phosphates, de l'amiante, du manganèse, du chrome, de l'étain, du pétrole et de l'or. Quelques sociétés se sont formées pour exploiter certaines de ces richesses. Mais jusqu'ici le rendement — à quelques exceptions près — a été relativement faible. C'est que la politique minière du gouvernement est faite de scepticisme, de crainte, de méfiance.

Quiconque demande un permis de prospection doit se heurter à de nombreuses tracasseries administratives, à un contrat presque léonin.

Il faut admettre d'ailleurs que les recherches minières entraînent des frais fort importants, sans certitude de bénéfices. Celui qui cherche des mines va un peu à l'aveuglette, malgré tous les progrès de la science moderne. Il lui faut du courage pour engloutir des capitaux élevés, dans une loterie qui peut rapporter le gros lot, mais qui peut aussi donner un billet perdant. C'est pourquoi, à notre sens, le gouvernement doit ouvrir larges les portes à tous ceux qui veulent se lancer dans la prospective minière. Mieux encore, il doit, lui-même, se consacrer à ces prospections. Car, avec la population qui augmente sans cesse, il faut à l'Égypte de nouvelles richesses pour améliorer le niveau de vie des habitants.

Si le Roi Ibn el Séoud s'était cantonné dans une attitude négative, s'il n'avait pas permis à de nombreuses sociétés américaines de rechercher du pétrole, son royaume aurait été une des contrées les plus pauvres du globe. Tandis qu'aujourd'hui grâce à la politique réaliste poursuivie par ce Souverain, l'Arabie fait l'envie du monde entier.

Il nous faut reconnaître que le goût du risque n'est pas très ancré dans la population égyptienne. Il se trouvera en Égypte peu de capitalistes qui accepteront de placer de l'argent dans des entreprises de recherches minières. Il faut au capital égyptien des certitudes et non des recherches aléatoires qui peuvent se matérialiser ou pas. C'est pourquoi, on devrait accueillir les capitaux des grandes entreprises étrangères toujours prêtes à se consacrer aux découvertes de matières premières dans les sous-sols des régions arides et mal connues.

Toute demande sérieuse de prospection minière devrait être accueillie à bras ouverts et rencontrer l'appui chaleureux des autorités.

Il y a quelques jours, S.E. Hassan Nachaat pacha nous racontait qu'avant la guerre, des plans furent établis en vue d'exploiter les mines de fer d'Assouan. Au lieu de transporter le minerai par chemin de fer jusqu'à Alexandrie, des capitalistes étrangers avaient demandé la permission de construire une voie ferrée depuis Assouan jusqu'à la Mer Rouge, dans le but de réduire sensiblement les frais

de transport. Cette demande fut refusée. Pourquoi? On l'ignore. Ce qui n'empêcha pas l'état-major britannique de construire pendant la guerre la ligne ferroviaire en question.

Ce n'est pas seulement la politique gouvernementale qui doit être modifiée, c'est la psychologie des fonctionnaires chargés des intérêts miniers de l'Égypte. Il ne faudrait pas qu'à chaque demande on se dise: "Que recherche l'intéressé, que cache-t-il sous sa demande?". C'est là une attitude négative qui risque de laisser inexploitées des richesses considérables et si nécessaires au bien-être et au progrès du pays.

Ainsi que nous l'avons dit, le gouvernement se doit de consacrer des fonds aux recherches minières. Mais à notre avis, l'activité gouvernementale seule ne suffit point. Les autorités doivent laisser à l'initiative privée le soin de contribuer au développement des richesses qui existent déjà ainsi qu'à la recherche de nouvelles mines.

Si les Égyptiens ne veulent pas s'occuper de projets qui comportent un élément de risque, les grandes sociétés européennes et américaines spécialisées dans cette branche, devraient être invitées et encouragées à déployer en Égypte une activité féconde qui se traduira par un accroissement des richesses du pays.

Le gouvernement avait décidé d'exploiter lui-même la mine d'or d'El Sokkari. Elle donna des résultats négatifs. Il avait décidé également de procéder à l'extraction de l'étain de certaines mines découvertes sur les bords de la Mer Rouge. On ignore ce qu'il a fait jusqu'ici dans ce domaine.

L'Égypte est riche en pétrole. Déjà, le rendement du pays est intéressant. Un excellent pas vient d'être fait en permettant à l'Anglo-Egyptian Oilfields d'étendre son activité. Mais on pourrait faire mieux, en permettant aux sociétés pétrolières américaines et anglaises d'effectuer des recherches dans les déserts de l'est et de l'ouest où de riches gisements pourraient être découverts.

Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini. Mais où cela nous mènerait-il?

Nous répétons qu'il faut suivre en matière de recherches et d'exploitation minière une politique libérale qui se traduirait par des richesses insoupçonnées. Un nationalisme mal compris ne peut que retarder et même compromettre cette amélioration des conditions de vie de la vaste majorité de la population que veulent atteindre tous les gouvernements qui se succèdent au pouvoir.

La presse de langue arabe commence à s'occuper des questions minières. Elle doit poursuivre la tâche bienfaisante qu'elle s'est assignée.

Elle contribuera ainsi à vaincre l'inertie gouvernementale et à obtenir les résultats que nous cherchons tous: un accroissement des richesses de l'Égypte et une intensification de la prospérité du pays.

Charles ARCACHE.



Actualité

ECONOMIE

COMMERCE

LES DROITS PREFERENTIELS ENTRE LES PAYS DU PROCHE-ORIENT

Un système de droits préférentiels régionaux s'étendant depuis la Grèce jusqu'à l'Afghanistan, pouvant même comprendre le Pakistan, a été proposé, à la Conférence par les délégués de la Syrie et du Liban afin de faciliter le développement industriel des pays du Moyen-Orient. Le Pakistan s'est réservé le droit de se joindre à ces pays.

Plusieurs pays ont soutenu cette proposition de droits préférentiels régionaux, mais M. Jean Royer (délégué français) a suggéré qu'ils ne devraient pas être inclus dans la charte internationale, mais que l'Organisation du Commerce International doit avoir la faculté d'accorder des avantages similaires dans l'avenir, s'ils viennent à s'imposer comme des nécessités économiques.

NOUVEAUX ARRIVAGES

De nouvelles marchandises sont arrivées dernièrement au port d'Alexandrie, dont:

3.455 tonnes de sulfate d'ammoniaque de Belgique.
428 tonnes de tabacs.
6.674 tonnes de combustible.
4.040 tonnes de sucre.

UNE NOUVELLE DOUANE

Le ministère des Finances a approuvé les crédits nécessaires à la création de la nouvelle douane de Rafah, sur la frontière entre l'Egypte et la Palestine.

On croit savoir que par l'établissement de cette douane le gouvernement égyptien pourrait se dispenser des douanes de Kantara, d'El-Ariche et d'Ismaïlieh.

LES RECETTES DE LA DOUANE

Du 1er mai dernier, ouverture de l'exercice financier, au 6 courant, les recettes de l'administration générale des Douanes d'Alexandrie se sont élevées à 33.480.766 livres contre 28.448.414 livres durant la dernière période correspondante, soit une augmentation de 5.032.352 livres.

Au cours de la période sous revue, les droits sur le tabac ont atteint 12.968.009 livres contre 12.422.986 livres, les droits d'importation 7.386.165 livres contre 5.942.052 livres, les droits d'accise 6.331.088 livres contre 5.751.902 livres et les droits d'exportation 1.383.900 livres contre 535.469 livres.

LES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA ROUMANIE

A la suite des restrictions imposées avant la guerre par la Roumanie, sur la sortie de la monnaie de son territoire, les exportateurs égyptiens n'avaient pu récupérer leur dû, qu'il fait des marchandises exportées en Roumanie. Le législateur en Egypte s'était trouvé, en son temps, obligé d'intervenir pour sauvegarder les droits de ces exportateurs. C'est ainsi qu'il avait promulgué la loi No. 44 de 1940, astreignant les importateurs de Roumanie de déposer en banque, en un compte spécial "exportateur d'Egypte", 30 0/0 des prix des marchandises importées en Egypte de Roumanie et dus par eux aux exportateurs de ce dernier pays. Ce compte devait servir au paiement des créances des exportateurs égyptiens.

Comme ce compte vient d'être liquidé définitivement, la loi No. 44 de 1940 devient sans objet. C'est pourquoi le gouvernement vient de préparer un projet de loi abrogeant les dispositions de la première.

LA MISSION EGYPTIENNE AUX INDES POUR L'ACHAT DU JUTE

La mission égyptienne aux Indes pour l'achat du jute est rentrée la semaine dernière en Egypte. Selon l'un de ses membres le dernier délai pour embarquer les quantités de jute commandées pour l'année 1947 est le 25 décembre courant.

Après cette date l'union générale des importateurs de jute procédera à la liquidation de toutes les opérations d'importation de cet article. Les bénéfices convenus avec le gouvernement seront répartis entre tous les importateurs et la marchandise sera livrée au Crédit Agricole pour être distribuée selon les instructions du ministère.

Quant au quota obtenu pour 1948, la mission a été en mesure de l'augmenter de façon à le porter à 43.000 tonnes. Il a été également convenu entre la mission et les gouvernements d'Hindoustan et du Pakistan de n'expédier aucune quantité pour compte d'un commerçant en Egypte, sans l'intermédiaire de l'Union.

Au cas où il resterait une quantité de jute provenant du quota de 1947 et qui n'aurait pas encore été expédiée, elle sera ajoutée à celui de 1948.

L'EXPORTATION DES AGRUMES

L'exportation des agrumes est toujours suspendue, car l'Egypte est encore internationalement considérée atteinte par le choléra.

Des démarches ont été faites à ce propos par les autorités locales auprès des organisations sanitaires internationales, afin qu'il soit permis à l'Egypte de reprendre ses exportations de produits agricoles, étant donné que le choléra a disparu du pays. Mais on tend à croire que la décision à ce sujet ne sera pas rapidement prise.

L'EXPORTATION DU CUIR

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a donné son accord sur des demandes d'exportation de grandes quantités de cuir venant en excédent des besoins de la consommation locale, tant donné que son prix a baissé sur le marché.

L'EXPORTATION DES BANANES

La Commission générale des Exportations et des Importations étudiera en sa prochaine séance la possibilité d'exporter des bananes en grande quantité. On croit savoir qu'elle approuvera pareille exportation, en base de l'une des deux conditions suivantes:

1) Les quantités autorisées à être exportées devront être réparties entre tous les producteurs proportionnellement aux superficies par eux cultivées. Un minimum de superficie sera requis des producteurs pour qu'ils puissent prendre part à cette répartition.

2) Les exportateurs devront avoir l'occasion de soumettre les offres qui leur sont faites quant aux prix d'exportation et aux devises qui serviront au paiement de ces prix.

LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET LES BREVETS D'INVENTION

Le ministère du Commerce vient de terminer l'examen du contrôle spéciale pour l'exécution de la loi sur la propriété industrielle et sur les brevets d'invention.

Pour vos DEDOUANAGES, TRANSPORTS, NAVIGATION, TOURISME

adressez-vous auprès de

THE EXPRESS COMPANY

Siège : 33, rue Nébi Daniel
Tél. 28609 - 24326, Alex.

Branches :

CAIRE - PORT-SAID - SUEZ

Correspondants dans le Monde Entier

RAPIDITE
EFFICACITE
ECONOMIE

La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION
ET ADMINISTRATION :
SOCIETE ORIENTALE
DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 1.20

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :
Me. Ca. ATALLA

locale

ET FINANCES

DES BUREAUX DE CONTROLE INDUSTRIEL

Le ministère du Commerce songerait à créer plusieurs bureaux de contrôle industriel, dépendant de l'administration de l'industrie. Ils auront pour mission de faire revivre les industries secondaires nées au cours de la guerre, de les aider matériellement afin de leur permettre d'exporter leurs produits.

LA PRODUCTION DES ALLUMETTES

Des rapports sont récemment parvenus au ministère du Commerce et de l'Industrie, au sujet de l'industrie des allumettes. Il en résulte que la production locale de cet article a beaucoup augmenté, et l'on s'attend que le ministère propose d'en exporter de grandes quantités à l'étranger.

POUR UNE BAISSÉ DES PRIX DES TISSUS POPULAIRES

Le Bureau de l'Approvisionnement et la Société Misr pour la Filature et le Tissage représenté par M. Sayed Eweiss bey est en train d'étudier un projet pouvant permettre la suppression de toutes les restrictions sur les tissus populaires, annonce le "Balagh".

Le Comité doit se réunir la semaine prochaine et décider de la suppression des restrictions sur les tissus populaires dans un délai de trois mois. Cette mesure aurait pour conséquence de faire baisser les prix des tissus n'appartenant pas à la catégorie des tissus populaires. La production de ces derniers devant être intensifiée et la vente devenant libre tout en demeurant soumise à la tarification des prix, la possibilité de s'en procurer librement fera baisser les prix de tous les tissus dans une proportion estimée à 30 0/0 par le Comité.

LES CREDITS EN DEVICES RARES

Le Comité de Contrôle des Changes vient de créer un sous-comité pour étudier la question des crédits ouverts en devises rares et de leur division en plusieurs tranches. Son examen à ce sujet comprendra certainement le principe à établir, selon lequel une distinction devrait être faite entre les grandes maisons de commerce et les petits commerçants.

L'ERYTHREE ET LA LIVRE EGYPTIENNE

Le correspondant de l'"Ahram" à Khartoum rapporte que le journal "Sudan Star" a annoncé que d'après certaines rumeurs l'Erythré se joindrait à la zone de la livre égyptienne.

LES REPARATIONS ALLEMANDES A L'EGYPTE

Les autorités compétentes ont décidé de former une commission sous la présidence de S.E. Abdel Meguid Badr pacha, directeur général de l'Administration des Chemins de Fer, en vue d'étudier les indications transmises par le Comité International des Réparations Allemandes et afin de choisir les installations pouvant être utiles à l'économie nationale du pays.

La commission en question enverra, le cas échéant, des délégués en Allemagne pour y visiter les usines affectées au paiement des réparations. D'autre part, les industriels égyptiens pourront prendre connaissance des renseignements utiles pour leurs industries.

Enfin, la même commission aura la charge de liquider les stocks aliés dans le pays, notamment les stocks se trouvant dans certains grands entrepôts américains, non encore ouverts à ce jour.

LES SEMENCES DE GRAINE DE COTON

Le ministère de l'Agriculture vient de mettre à la disposition du public des quantités supérieures des différentes variétés de semence de graine de coton, au prix de P.T. 171,5 livraison au quai d'arrivée. Le dernier délai pour la réception des demandes est le 31 décembre courant. Le ministère ne prendra en considération que les demandes faites pour 25 ardebs au moins. Quant à celles qui auront trait à une quantité moindre ou qui appartiendront aux Coopératives, elles devront être adressées au Crédit Agricole d'Egypte ou à la Banque Misr.

Toute demande devra être accompagnée d'une garantie liquide s'élevant aux 10 0/0 du prix total. Cette garantie sera confisquée si le demandeur se désiste de tout ou partie de sa demande, ou s'il vient à ne pas payer le solde du prix dans les délais convenus.

LE COTON GUIZEH 23

Le ministère de l'Agriculture a décidé d'introduire la variété de coton Guizeh 23 au tableau annexé à la loi No. 59 de 1938 concernant le contrôle des variétés de coton.

LE COTON ET LES ARMENIENS RAPATRIÉS

On sait que la Commission de rapatriement des Arméniens d'Egypte avait demandé au ministère des Finances l'autorisation d'exporter pour compte des Arméniens retournés dans leur pays, du coton pour une valeur de 200.000 livres que la Commission devait payer de ses propres deniers.

Le ministère a refusé ces jours-ci d'accorder pareille autorisation.

LA CULTURE DES FEVES

Le ministère de l'Agriculture a demandé au ministre des Affaires Etrangères de charger les agents diplomatiques égyptiens se trouvant en France, en Espagne, en Italie, en Moyen-Orient, en Afrique du Nord, au Portugal, en Grèce, en Turquie, et en Chine de lui faire parvenir des échantillons des variétés de fèves cultivées dans ces pays afin d'essayer de les implanter en Egypte.

AUTOUR DU PIPE-LINE PETROLIER

Un porte-parole du gouvernement aura déclaré au "Misri" que l'Egypte compte s'opposer catégoriquement au projet américain d'étendre les pipelines séoudites sur son sol.

Les pipelines donneraient un droit de servitude aux Américains et constitueraient un désavantage grave pour la position internationale de l'Egypte déjà amoindrie par le percement du Canal de Suez et par l'occupation britannique, aurait également déclaré le porte-parole du gouvernement.

LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ENTRE KHARTOUM ET L'AMERIQUE

L'administration soudanaise des télégraphes et de la poste fera incessamment l'expérience de communiquer téléphoniquement avec l'Amérique. Si cette expérience réussit, les communications téléphoniques seront ouvertes au commencement de l'an prochain pour le public, entre le Soudan et les Etats-Unis.

THE CAIRO SUBURBAN BUILDINGS LANDS CO.

Registre du Commerce No. 7836, Le Caire

Avis

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société tenue dans ses bureaux le 6 décembre 1947, a décidé à l'unanimité de remplacer l'ancien texte de l'article 17 des Statuts par le nouveau texte suivant:

"Chaque administrateur doit être propriétaire d'un nombre d'actions équivalant à un cinquième du capital social, avec un maximum de L.E. 1.000 soit 250 actions de L.E. 4 nom. chacune. Ces actions sont affectées spécialement à la garantie de la gestion de l'administrateur et seront déposées dans une Banque agréée par le Ministère des Finances.

"Elles sont inaliénables pendant la durée des fonctions de l'administrateur".

Le Conseil d'Administration.

La Bière **STELLA**

PASTEURISÉE

est une boisson

saine et

hygiénique

recommandable

en temps

d'épidémie

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

POLITIQUE INTERIEURE

Depuis vendredi dernier, les manifestations sont interdites. Dans la rue le calme est revenu et les gens ont pu vaquer tranquillement à leurs affaires.

Dans les hautes sphères, néanmoins, l'agitation continue. Plusieurs questions sont à l'ordre du jour — à la fois. Les négociations politiques anglo-égyptiennes seraient tout d'abord susceptibles de reprendre. D'autre part, présidée par S.E. le Dr. Abdel Hakim El Rifai bey, la délégation égyptienne a rencontré la délégation britannique chargée de trouver un règlement à l'affaire des crédits sterling. Diverses rumeurs circulent à ce propos mais rien ne transpire de ce qui se passe à l'intérieur de l'enceinte officielle. Tout ce que l'on peut faire c'est formuler des vœux que la répercussion de l'accord qui doit intervenir ne soit pas propre à enchaîner davantage notre commerce extérieur. Le régime du contrôle des importations et des exportations que les commerçants égyptiens subissent en ce moment découle de la convention de Juillet dernier, passée avec la Grande-Bretagne. Il faudrait autant que possible que ce régime cesse et que l'Egypte, après ses pourparlers avec la délégation

anglaise, puisse respirer un air de liberté. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, il faut souhaiter, puisque nous avons abordé ce sujet, qu'une attention plus grande soit désormais apportée à la liberté du commerce chez nous et que prennent fin les restrictions qui étouffent les affaires et empêchent l'Egypte de faire sa prospérité.

LE PARTAGE DE LA PALESTINE

Les chefs des gouvernements arabes sont réunis en ce moment au Caire pour étudier le retentissement du partage de la Palestine sur la politique des pays arabes. Les résolutions qui seront prises, et dont on tient le projet secret, ne contribueront certes pas à apaiser la situation.

Au Conseil de Sécurité, les Etats arabes ont essayé d'obtenir, par une procédure détournée, un sursis. Mais c'est là que les Etats-Unis et la Russie accouplés sont intervenus pour rejeter la demande d'examen immédiat du problème. Il faut signaler, à ce propos, que les Arabes ont été considérablement outrés par l'attitude de l'URSS qui a perdu beaucoup des sympathies acquises en août dernier lors de la discussion du différend anglo-égyptien au Conseil de Sécurité. Les informations qui nous parviennent d'Irak et de Syrie, nous confirment qu'une campagne de défense anti-soviétique est en train d'y être mise sur pied.

En Palestine même, malgré certains calmes intermittents, la situation est fort tendue. Des volontaires arabes afflueront de toutes parts et une guerre civile serait en préparation sans compter la mise en ligne probable des forces armées des pays environnants. Entretemps, un débat vient d'avoir lieu à la Chambre des Communes sur la questions. Les déclarations qui ont été faites à cette occasion par le gouvernement britannique se résument en ceci: 1) le mandat sur la Palestine prendra officiellement fin le 15 mai prochain et le retrait des troupes se terminera au 1er août suivant. L'Angleterre assumera

pendant les 6 ou 7 mois à venir le maintien de l'ordre et de la sécurité sur l'ensemble du territoire.

La Grande-Bretagne qui, autant que possible, espère pouvoir se retirer de Palestine sans être mise en cause trop directement, pourra-t-elle se mettre à l'abri des attaques arabes et des contre-attaques inévitables des Juifs? C'est là une question délicate qui se pose à elle.

Entretemps, encore, il est de nouveau question du boycottage de la Palestine juive par les pays arabes, et, au sein même de ces pays, la condition des Juifs, lors même qu'ils ne sont pas sionistes, est quelque peu confuse. Cela met beaucoup d'entraves dans leurs affaires et a, par ricochet, son influence sur l'ensemble de la situation financière. Nous comptons, néanmoins, beaucoup sur la pondérance des hommes d'Etat pour apporter les distinctions qui s'imposent.

ACCORD COMMERCIAL ANGLO-SOVIETIQUE ET DETENTE A LONDRES

Après de longues et laborieuses négociations rompues une première fois, Londres et Moscou viennent d'aboutir à un accord, qui doit être prochainement signé et qui permet l'échange, sur une base avantageuse pour l'un et pour l'autre, des produits nécessaires à satisfaire les besoins essentiels. Ce qui comptait surtout, pour l'Angleterre, c'était de recevoir des céréales des vastes plaines de Russie, tandis que Moscou avait besoin de produits manufacturés et de tissus en provenance de Grande-Bretagne.

Cet accord correspond à la détente qui vient de se produire à la conférence des quatre ministres des Affaires Etrangères réunis à Londres. La question de l'Allemagne, et de l'Autriche depuis si longtemps débattue est-elle, enfin, sur le point d'être liquidée? On sait que par ses exigences exorbitantes Moscou chercherait à consacrer sa domination sur l'Allemagne en contrôlant son industrie, en accaparant ses ressources et en transportant ses usines de manière à faire de

l'Europe Centrale, non seulement une zone d'influence soviétique, mais un facteur destiné à accroître le potentiel économique, politique et militaire russe. De l'autre côté de la barrière, les alliés occidentaux, c'est-à-dire, les Anglais, les Américains et même les Français luttent en faveur du maintien d'une autonomie allemande qui eut pu, sous leur surveillance, faire contre-poids à la puissance moscovite. C'est tout l'enjeu de la partie qui se déroule à Londres entre les "quatre" et qui semble devoir aboutir à un résultat satisfaisant pour tous, si les négociations continuent et se développent sur la base du dernier accord intervenu.

L'INCIDENT FRANCO-SOVIETIQUE

En France, les grèves ont pris fin, mais le dernier mot n'est pas dit. Nous croyons, malgré le succès apparent du gouvernement français, qu'il est bien possible qu'on soit en présence d'une partie remise. Entretemps, à Moscou, on manifeste une mauvaise humeur, en créant un incident diplomatique assez grave. On sait que cet incident a eu lieu à l'occasion de l'expulsion soudaine de la commission française de rapatriement, contre-partie, dit-on, de l'attitude des Français vis-à-vis des officiers russes appartenant à la même commission et se trouvant à Paris. Suivant les autorités françaises, ces officiers se livraient à des travaux qui n'entraient pas directement dans leurs attributions... La note soviétique de protestation envoyée au Quai d'Orsay fut jugée irrecevable étant donné le ton qu'elle avait adopté. L'affaire commençait à s'oublier mais voici que, tout-à-coup elle rejailit avec l'information suivant laquelle le Colonel Raymond Marquié, qui préside la délégation française à Moscou, désapprouve la position prise par son gouvernement et tâche à rester en U.R.S.S. Nous voilà revenus au temps des manœuvres de la 5ème colonne et des transfuges. Que prépare-t-on à Moscou?

LE NOUVEAU SEMAINIER

Abonnez-vous

au grand hebdomadaire français

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

Paraissant le SAMEDI A PARIS, et distribué le LUNDI aux abonnés d'Egypte

Tarif spécial pour l'Egypte:

Un an P.T. 250

Six mois P.T. 150

S'adresser à :

"UNE SEMAINE DANS LE MONDE"

Bureau d'Egypte, B.P. 284, Le Caire

La GUERRE des MONNAIES

Bretton Woods au travail — Les Crédits sterling

Les Nations dites pacifiques ayant décidé de mettre la guerre hors-la-loi avaient créé à San Francisco l'Organisation des Nations Unies; en adoptant la Charte, les pays assemblés outre-Atlantique pensaient, de bonne foi peut-être, avoir constitué les rouages de la machine qui allait débarasser le monde du virus de la destruction. Il ne nous appartient sans doute pas, dans le cadre de réflexions d'ordre financier de faire le procès de l'O.N.U., et si nous nous y référons c'est pour établir le parallèle avec l'organisme créé à Bretton Woods en 1944; la mise en pratique de ces accords devait mettre le hola à cette autre guerre, génératrice des tueries véritables, qui a sévi durant l'Armistice de Trente Ans et qu'un chroniqueur parisien avait appelé la "Guerre des Monnaies; et en effet, depuis l'adoption de ces Accords, aucune dévaluation spectaculaire n'a eu lieu et le calme le plus plat règne sur le front des monnaies. Peut-être est-ce faute de combattants.

Les clauses de l'accord devaient garantir en même temps que la stabilité dans les taux des parités des changes, la libre convertibilité des monnaies, condition sine qua non au développement du commerce multilatéral. Les deux organismes créés à Bretton Woods, c'est-à-dire le Fonds Monétaire International et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ont officiellement commencé à fonctionner le 1er mars 1947.

Si le Fonds Monétaire International a pu jusqu'à ce jour atteindre un de ses buts, à savoir une stabilité dans le taux des changes, il semble que celui d'assurer le développement du commerce multilatéral par la libre convertibilité des monnaies n'a été que très partiellement atteint. L'Egypte est évidemment placée aux premières loges pour assister au spectacle; les négociations actuellement en cours au Caire entre les représentants de la Trésorerie britannique et du gouvernement égyptien pour le règlement des créances en sterlings sont un triste rappel de l'échec partiel des Accords de Bretton Woods.

Rappelons brièvement les faits. — Au sortir de la guerre, la Grande Bretagne épuisée, fait appel aux Etats-Unis; après des débats homériques au Congrès américain un prêt de 4 milliards de dollars est accordé à l'Angleterre; une des clauses de ce prêt stipule expressément, qu'au plus tard un an jour pour jour après la ratification, la Grande-Bretagne doit avoir liquidé les créances que les différents pays ont sur elle. En outre, à cette date, elle doit assurer la libre convertibilité des livres sterlings provenant d'opérations courantes. Le prêt est ratifié le 15 juillet 1946 c'est ainsi qu'est née la fameuse échéance du "15 juillet 1947" dont les flots d'encre qu'elle a provoqué ne sont pas encore taris. En effet, fidèle à ses engagements la Grande-Bretagne a signé le 15 juillet 1947 des accords avec tous ses créanciers, réduisant, gelant, bloquant et déclarant les sterlings provenant d'opérations courantes librement convertibles dans n'importe quelle autre monnaie, suivant les Accords de Bretton Woods. Un grand pas est fait dans la voie de la liberté des changes et tous les espoirs sont permis. L'Egypte a obtenu un nombre respectable de devises rares, une avance sur sa créance et des conditions qui lui permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Mais le 21 août, c'est le coup de théâtre: le Chancelier de l'Echiquier dans une déclaration dramatique annonce l'impossibilité pour la Grande Bretagne de maintenir la convertibilité du sterling et la caducité des accords signés avec ses créanciers. C'est donc à la lumière de ces événements que les deux délégations réunies au Caire vont tâcher d'arriver à un accord satisfaisant pour l'Egypte, pas trop onéreux pour la Grande-Bretagne.

Imaginons — et avons-nous réellement besoin de beaucoup d'imagination pour cela — que le modus vivendi très provisoire auquel nous parviendrions ne nous apparaisse pas comme une brillante affaire; nous tournerons-nous vers Bretton Woods et aurons-nous recours aux avantages qu'offre cet organisme? Examinons un peu les rapports des autres pays avec le Fonds Monétaire et la Banque Internationale; une solution pourrait se présenter.

La France et la Hollande ont fait appel au Fonds Monétaire, la première demandant 25 millions de dollars et la seconde 6 millions de dollars et 1 1/2 millions de livres sterlings; tou-

te demande devant être justifiée, la France a invoqué le déficit de la balance de paiements dû en grande partie à des achats massifs de blé qu'un hiver rigoureux avait rendu nécessaire. La Hollande de son côté a fait valoir ses engagements à court terme avec les Etats-Unis et l'Angleterre pour les besoins de sa reconstruction. Les deux demandes ont été agréées, d'autant plus que suivant les clauses de Fonds, ces deux pays n'ont retiré que le cinquième de ce à quoi ils ont droit. La France et la Hollande ont payé avec leur propre monnaie.

La demande de la Hollande de 1 1/2 millions de livres avait renforcé la sterling et la Grande-Bretagne avait à sa disposition la contrevaieur de cette somme en devises rares.

Une telle éventualité pourrait se produire sur la livre égyptienne; à l'approche de la campagne cotonnière, certains pays pourraient faire appel au Fonds Monétaire pour se procurer les livres égyptiennes nécessaires au financement de leurs achats. Mais suivant l'accord du 15 juillet avec la Grande Bretagne, ce découvert de livres égyptiennes devait être comblé, non pas par des retraits du Fonds International, mais sur les 12 millions que Londres mettait à notre disposition comme fonds de roulement. L'accord du 15 juillet étant caduc, qu'advierait-il en pareil cas? La question ne se posera sans doute pas, le gouvernement égyptien favorisant à l'heure actuelle les échanges par voie de troc; mais il n'est pas exclu de voir cette question réglée par les négociations en cours.

Si l'Egypte ne veut pas avoir recours au Fonds Monétaire pour combler un éventuel déficit en devises rares, trouvera-t-elle avantage à solliciter la Banque Internationale pour un prêt à long terme? Des demandes de prêts en dollars ont été faites à cette Banque par la France (250 millions) le Chili (40 millions) la Tchécoslovaquie (350 millions) le Danemark (50 millions) l'Irlande (250 millions) le Luxembourg (20 millions) la Hollande (500 millions) la Pologne (600 millions) la Grèce (200 millions). Tous ces pays invoquent la nécessité de moderniser, développer, financer leur industrie, leur moyen de transport leur agriculture. Les milieux américains pensent que les pays du moyen orient seront à brève échéance des clients importants de la Banque.

Quelle est la solution pour notre pays qui doit entreprendre des travaux aussi importants que l'électrification du Barrage d'Assouana et la distribution d'eau potable dans tous les villages du royaume? Le règlement des créances en sterling sur la Grande-Bretagne à une échéance problématique ne peut suffire aux besoins du pays. Il ne semble pas exclu que nous nous retournions vers Bretton Woods qui a quand même eu comme mérite de maintenir les taux artificiels des parités actuelles. (Si certaines dévaluations ne sont pas impossibles il est bon de rappeler que le Fonds International ne tient pas à fixer des parités indéstructibles, mais à empêcher des changements prématurés et fréquents).

La suspension de la convertibilité de la livre sterling a été un coup assez rude porté aux Accords de Bretton Woods; nous ne pensons pas qu'il soit mortel. Comme tous les accords internationaux, les débuts en sont difficiles et les nécessités passagères du moment peuvent donner lieu à des découragements. Mais nous devons nous dire que c'est le meilleur sinon le seul moyen d'arriver à une reprise du commerce multilatéral sans lequel il n'y a aucune possibilité de reconstruire le monde et relever le niveau des masses.

Il serait bon que dans les négociations actuellement en cours pour le règlement des crédits sterling on ne considère pas comme lettre morte, ces Accords qui ont fait naître de tels espoirs, signés en pleine tourmente dans cette petite localité américaine, devenue célèbre du jour au lendemain, à Bretton Woods.

Lettre de PALESTINE

L'espoir de voir se rétablir la coopération entre Britanniques, Juifs et Arabes dans le champ économique fut exprimé par Sir Robert Waley Cohen, président de la "Palestine Corporation" de Londres, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Jérusalem et visitée par de nombreux journalistes palestiniens et étrangers.

BASE SAINTE POUR PLACEMENTS

Sir Robert, qui est venu en Palestine avec son fils, M. B. Waley Cohen et avec Sir Henry d'Avigdor Goldsmid, tous les deux directeurs de cette même société pour placements financiers, a déclaré que la "Palestine Corporation" a déjà placé environ L. 700.000 en Palestine, le profit étant de 5% de dividende pour une série d'années, et qu'elle projette d'y faire à l'avenir des placements de grande envergure.

La société, ajouta Sir Robert, s'intéresse à la Palestine en tant qu'unité économique. Que des propositions détaillées en vue de nouveaux placements viennent du secteur économique juif ou du secteur économique arabe, cet intérêt reste le même.

L'énorme progrès économique dont la Palestine a été le théâtre durant la dernière dizaine d'années, continua-t-il, devrait convaincre les capitalistes que ce pays a manifestement atteint maintenant le point où de nouvelles chances de profit sont offertes aux capitaux. En même temps, il serait souhaitable et naturel que les deux secteurs économiques, juif et arabe, restent dans le bloc sterling — notamment en considération du fait que la Grande-Bretagne fournit de larges débouchés au produit palestinien et qu'elle absorbe, par exemple, la majeure partie des exportations d'agrumes palestiniens.

MEILLEURES NOUVELLES POUR LE DIAMANT

La crise du diamant semble avoir pris fin. Les exportations sont de nouveau en hausse et dans l'industrie diamantaire, l'état de la main-d'œuvre est redevenu normal. Au mois d'août passé, la valeur des diamants finis en Palestine et réexportés s'est élevée à L.P. 60.000. En septembre, le chiffre a atteint L.P. 120.000 et en octobre, L.P. 200.000. Les quatre-vingt-dix pour cent de ces exportations vont aux Etats-Unis. Mais les diamantaires palestiniens s'efforcent de trouver encore d'autres débouchés.

Suivant un compte-rendu paru dans le quotidien "Ha'aretz" de Tel-Aviv, une bonne partie des quelque trente ateliers pour la taille et le polissage du diamant qui existent en Palestine sont organisés aujourd'hui sur base coopérative. La plupart de ces ateliers travaillent maintenant les pierres d'une certaine dimension, uniquement, l'expérience ayant prouvé qu'elles sont seules à assurer un rendement certain.

2.500 ouvriers sont occupés dans cette industrie ; il y règne néanmoins un certain manque de travailleurs qualifiés. L'ouvrier gagne, en moyenne, quarante livres par mois ; quelques rares ouvriers hautement qualifiés gagnent soixante livres et davantage. Ces chiffres sont cependant bien inférieurs au niveau que les salaires des ouvriers diamantaires avaient atteint ces dernières années.

LA QUALITE DE LA CIGARETTE PALESTINIENNE

A l'avenir, le fumeur palestinien de cigarettes devra sans doute faire de nouveau un plus grand usage de la cigarette du pays — arabe ou juive — à cette conclusion parvient la revue "Yedioth" dans un article consacré à l'industrie palestinienne de la cigarette. Le gouvernement a l'intention, en effet — et c'est là, surtout, la raison du développement actuel — de réduire l'importation de cigarettes étrangères à 50% de la quantité importée jusqu'ici et, en même temps, de réduire aussi, dans une très sensible mesure, les quotas de dollars accordés pour le tabac de Virginie qu'on importe des Etats-Unis. Les planteurs arabes et juifs de tabac, en Palestine, seront certainement d'accord.

Dans les premières années de la guerre, les fumeurs palestiniens avaient dû, d'ailleurs, se contenter des produits du pays. Jusqu'en 1940/41, l'industrie palestinienne de la cigarette a fabriqué 98% de cigarettes à l'orientale et 2% de cigarettes au tabac de Virginie. Plus tard, la proportion changea considérablement, et en 1946/47, les cigarettes à l'orientale faisaient les 40-45%, celles au tabac de Virginie les 35-60% du total.

Même dans les années d'avant-guerre, plus favorables aux importations, la quantité de tabac de Virginie importée ne faisait que 15% de celle importée en 1946/47.

Pendant la guerre, il ne fut pas possible de maintenir la qualité des cigarettes produites en Palestine au niveau d'avant-guerre. Cela tenait à l'impossibilité de se procurer des tabacs de Grèce et de Bulgarie, que l'on mêla à ceux du pays pour donner à la cigarette son véritable arôme. Les importations de tabacs grecs et bulgares pour le mélange ont repris cette année. Ceci a permis d'améliorer notablement la cigarette palestinienne.

LE PROBLEME DES PRIX ELEVES

A la réunion annuelle des commerçants de Haifa qui débiterent les produits agricoles de la "Tenovah", quelques orateurs déclarèrent que la "Tenovah" (la grande coopérative pour la vente des produits fournis par les établissements agricoles juifs) devrait trouver moyen de faire baisser les prix de sa marchandise. Les représentants de la "Tenovah" assurèrent que leur entreprise ferait tout son possible pour réduire les prix, que certains prix avaient déjà baissé, mais que, d'une façon générale, les frais considérables causés dans l'exploitation agricole par l'achat du moindre produit nécessaire à son entretien grevaient l'agriculteur de charges dont le résultat est précisément le prix trop élevé de la marchandise. (A une autre occasion, des experts palestiniens en matière d'économie ont constaté que le prix élevé du fourrage vert importé était un des gros soucis du producteur).

DE MEILLEURS OEUFS A MEILLEUR MARCHÉ

Durant ces dernières années, l'Association palestinienne des éleveurs de volailles a réussi à porter la production moyenne d'œufs de 92 à 112 par poule. Le "Ha'aretz", qui annonçait récemment la nouvelle, ajoutait cependant qu'il restait encore beaucoup à faire pour réduire les frais de production et, par conséquent, le prix des œufs sur le marché. L'Association palestinienne des éleveurs de volailles est entièrement juive, mais il est certain que l'expérience acquise par ses membres est aussi au bénéfice des éleveurs arabes et vice-versa.

En analysant soigneusement les frais de production, il a été constaté que la nourriture donnée aux volailles constitue 50-55% du total des dépenses. Les salaires font environ 22-20% et les frais d'incubation artificielle sont de 10-13%, les autres dépenses étant moindres. Normalement, les trois quarts de la nourriture donnée aux poules consistent en graine. Or, 30-40% seulement de cette graine sont cultivés en Palestine. Le reste doit donc être importé à des prix relativement élevés. Il en est de même pour le tourteau, le son, la poudre de lait et la nourriture pour le poisson.

En considération de ces faits, le "Ha'aretz" suggère notamment d'encourager la production de graine pour l'alimentation des bestiaux. Certaines méthodes américaines de mécanisation, appliquées pour l'élevage des volailles dans quelques-unes des grandes colonies agricoles, ont bien permis d'économiser 50% du travail nécessaire jusque là, mais cette mesure ne suffit pas à elle seule pour faire baisser les frais de production dans l'ensemble du pays à un degré qui satisfasse complètement.

E.G.

ING. GABRIEL ROGOJAN
EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX

Etablissement de tous projets pour la construction de
COFFRES et CHAMBRES FORTES
POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS

Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre
3, RUE EL-CHEIFEIN • TEL 52187 • LE CAIRE

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Liban

UN DEFICIT DE 30 MILLIONS AU MINISTERE DE L'ECONOMIE NATIONALE

Il ressort du rapport présenté par les services compétents des Finances sur les comptes du budget de 1946 que le montant des créances dues par le ministère de l'Economie Nationale au Trésor, à titre d'avances et d'emprunts divers, totalise 30 millions de livres.

APRES L'HUILE L'EXPORTATION DU TABAC A L'ORDRE DU JOUR

M. Mohamed El-Abboud, ministre des Finances, a reçu le Directeur général de la Régie des Tabacs et s'est entretenu avec lui de la possibilité de l'exportation de la production excédentaire de tabac et de la délimitation des superficies cultivables.

L'excédent de tabac disponible à l'exportation serait d'un demi-million de kilos. Il existe par ailleurs actuellement dans les dépôts un million de kilos qu'il n'a pas été possible d'exporter par suite de l'insuffisance des prix offerts par les acheteurs étrangers.

On pense que les Etats-Unis seraient disposés à acquiescer à la totalité de notre excédent en tabac et en huile d'olives contre paiement en dollars.

POUR LA LIBERTE DE COMMERCE DU SUCRE ET DU RIZ

Un groupe d'importateurs de produits coloniaux a adressé au ministère de l'Economie Nationale une requête réclamant le rétablissement de la liberté de commerce du riz et du sucre et précisant que le kilo de sucre pourrait être vendu à 90 ou 85 piastres, alors qu'il est officiellement tarifé à 120 piastres, si le marché était libre.

Les commerçants proposent en conséquence de supprimer toutes les restrictions affectant la libre importation de ces denrées, tout en instituant une taxe spéciale sur chaque sac de riz ou de sucre importé destinée à combler le déficit du ravitaillement.

L'IMPORTATION DE TUYAUX DES ETATS-UNIS EST DEFINITIVEMENT ABANDONNEE

Des informations parues récemment laissent entendre que les autorités américaines avaient prévenu le ministère des Travaux publics qu'elles n'étaient plus en mesure de livrer pour le moment au Liban, une four-

niture de tuyaux nécessaires à la réalisation du programme des grandes travaux d'urbanisme et d'irrigation.

M. Gabriel Murr, ministre des Travaux Publics, a confirmé la nouvelle ajoutant que l'exécution du programme en question ne subira aucun retard, des pourparlers étant en cours pour se procurer ailleurs le matériel nécessaire aux travaux.

L'EXPORTATION FAIT HAUSSER LES PRIX DE L'HUILE

Une hausse de 5 à 7 o/o a été observée sur les prix de l'huile d'olives à la suite de la publication de l'arrêté du ministère de l'Economie Nationale autorisant, sous certaines conditions, l'exportation de 500 tonnes de ce produit.

Syrie

AUTOUR DU COMMERCE DU SUCRE

On sait que l'importation et le commerce du sucre est en Syrie, depuis la guerre, un monopole d'Etat. Or les commerçants en général se plaignent du maintien de ce monopole et ont organisé dernièrement, notamment à Damas, des démarches de protestations auprès des autorités en faveur du retour à la liberté du commerce de cette denrée. Ils ont proposé notamment l'institution d'une taxe forfaitaire de 50 piastres par kilo. En admettant le chiffre de 30.000 tonnes de consommation par an — ce qui représente un minimum — cette taxe rapporterait au trésor 15 millions de livres, ce qui est supérieur d'un million aux estimations des recettes du monopole pour 1948, et de 5.800.000 livres par rapport aux recettes du même monopole en 1947. Le projet des commerçants aurait ainsi l'avantage d'économiser à l'Etat tous les soucis d'une gestion difficile et compliquée.

On apprend par ailleurs que le ministère de l'Economie Nationale vient d'autoriser l'importation du sucre sans devises officielles.

PROCHAINES NEGOCIATIONS FINANCIERES AVEC LE DANEMARK, L'ARGENTINE, L'ITALIE ET LA TURQUIE ?

A la suite de l'annulation des arrangements financiers conclus antérieurement par la France avec le Danemark, l'Argentine,

l'Italie et la Turquie, au nom de la Syrie et du Liban, lesquels sont devenus caducs, un porte-parole du gouvernement a déclaré que l'économie syrienne ne souffrira pas de cette mesure, car les dits accords ne correspondent plus à ses intérêts. Le gouvernement syrien, a-t-il ajouté, procédera au début de l'année prochaine, à l'ouverture de nouveaux pourparlers économiques et financiers avec ces pays.

IMPORTATION DE MATERIEL AGRICOLE DE TURQUIE ?

Plusieurs importateurs de machines agricoles d'Alep, se préoccupent actuellement d'étudier l'éventualité d'importation du matériel agricole dont ils ont besoin de Turquie, où paraît-il, existe un lot susceptible d'écoulement. Des pourparlers se dérouleraient prochainement à cet effet avec les autorités turques.

Turquie

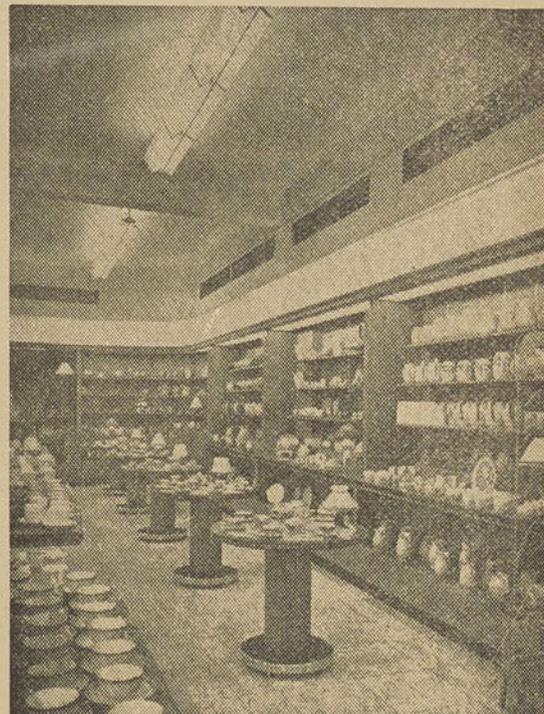
LES SUITES DE LA PENURIE DE DOLLARS

La pénurie de dollars met en difficulté l'industrie textile turque, car le gouvernement refuse d'en accorder pour l'achat de filés de coton. Certaines fabriques ont d'ores et déjà suspendu leur activité et tous les efforts sont faits en vue de se procurer des filés de coton contre des sterling.

Irak

RECENSEMENT DE LA POPULATION

D'après le dernier recensement, la population du royaume d'Irak s'élevait à 4.794.449 habitants et celle de la capitale à 568.553 habitants.





PHILIPS



LAMPES FLUORESCENTES

La nouvelle lumière !

AGENT EXCLUSIF : GIACOMO COHENRA FILS SAE
LE-CAIRE - ALEXANDRIE - PORT-SAÏD

DANS LA PRESSE ECONOMIQUE

L'INFORMATION ECONOMIQUE AUX PAYS-BAS

NOUS EXTRAYONS DE LA REVUE "LES FOIRES INTERNATIONALES" L'ARTICLE SUIVANT D'OU L'ON POURRAIT TIRER D'INTERESSANTES SUGGESTIONS POUR LA CREATION D'UN ORGANISME SIMILAIRE EN EGYPTE.

La compréhension des lignes générales de développement et des perspectives des différentes économies populaires est excessivement importante pour les autorités, entreprises et organisations, qui s'occupent de contacts avec l'étranger, surtout en une période aussi dynamique, que celle que nous vivons. De cette façon, les risques de caractère économique, financier et politique généraux, qui peuvent embrouiller toute espèce de calcul, peuvent être plus aisément évalués et reconnus.

Aux Pays-Bas, l'habitude a été prise peu à peu de faire une nette distinction dans le domaine de l'information économique entre l'information économique proprement dite, qui se limite aux faits généraux et grandes lignes de développement économique d'une part, et d'autre part l'information économique spécialisée, soit l'information commerciale la plus détaillée. Si, au début de 1947, le service d'information économique, qui dépend du Ministère des Affaires économiques et est situé à La Haye, Beuzidenhoutsche Weg, 62, documentait dans ces deux domaines, depuis la création de l'institut central pour l'extension du commerce extérieur, qui trouve son origine dans l'initiative privée, la véritable information commerciale fut détachée et confiée à l'institut précité. En outre, beaucoup de chambres de commerce néerlandaises à l'étranger, d'instituts, de chambres de commerce et d'usine aux Pays-Bas et organisations similaires, et encore des bureaux d'informations privées s'occupent d'informations commerciales.

Cette séparation a permis au Service de l'Information économique de se consacrer à l'information économique sur une plus grande échelle. Ceci comprend l'étude et les renseignements sur la situation économique à de données qui n'entrent pas en ligne de compte pour la publication; ensuite fournir les données pour la littérature économique et l'information relative aux mesures économiques prises par l'autorité tant à l'intérieur qu'à l'étranger; enfin, l'information générale à fournir à l'étranger sur les possibilités économiques, que les Pays-Bas peuvent offrir. Dans l'accomplissement de sa tâche, le service collabore étroitement avec les départements de la Direction générale et avec beaucoup de services qui en dépendent. En particulier, il faut

citer les sections du Service Extérieur néerlandais (les ambassades et les consulats), avec lesquels on entretient des relations intensives.

Le Service de l'Information économique comprend les sections suivantes: Bibliothèque, Documentation, Investigation et Information. Leurs noms indiquent suffisamment leur but et leurs activités.

Etant donné, comme nous venons de le dire, que l'on entretient un contact continu et intensif entre les sections diplomatiques et consulaires néerlandaises et les chambres de commerce néerlandaises, les étrangers qui s'y intéressent, peuvent s'adresser à ces représentants et organisations néerlandaises pour obtenir des renseignements.

Pour établir le contact avec les firmes néerlandaises, ainsi que pour l'obtention des renseignements relatifs aux possibilités de vente et adresses d'importateurs et d'exportateurs, l'on est invité à s'adresser à l'Institut Central pour le développement du Commerce extérieur, 64, Beuzidenhoutsche Weg, à La Haye.

CE QUE COUTENT LES GREVES A LA FRANCE

Les grèves ont causé des pertes énormes à la France moins encore par leurs effets sur les entreprises qu'elles affectent directement que par leurs répercussions sur l'ensemble de l'économie. Chaque jour les grévistes, volontaires ou forcés, perdent plusieurs millions d'heures de travail. Mais à côté d'eux, plus nombreux encore sont les employés et ouvriers qui sont contraints de chômer partiellement ou de travailler au ralenti et dans de mauvaises conditions. Leurs entreprises ne reçoivent leur courrier qu'avec du retard, ne sont approvisionnées qu'insuffisamment et irrégulièrement, éprouvent des difficultés à faire transporter leurs produits, ou même ne peuvent les vendre, leurs clients souffrant eux-mêmes des grèves.

Les transports fonctionnent mieux depuis quelques jours. Mais l'arrêt persistant de deux industries vitales menace de paralyser de proche en proche la plus grande partie de l'économie. La production de charbon est réduite de plus de moitié. Chaque jour les mines donnent environ 150.000 tonnes de moins qu'en temps normal. La France a vécu sur les stocks qui étaient disséminés du carreau des mines aux caves des particuliers. Mais les expéditions par voie ferrée du Nord et du Pas-de-Calais sont tombées de 272.500 tonnes dans la première semaine de novembre à 3.300 dans la dernière semaine. Dans les ports plus de 300 bateaux, dont beaucoup sont chargés de charbon, sont immobilisés. Pour peu que la grève des mineurs et celle des dockers se prolongeait, même les entreprises dont le personnel a la volonté de travailler s'arrêteraient les unes après les autres.

Les conséquences financières de ce désordre commencent à se manifester. Les entreprises ont des difficultés de trésorerie qui se traduisent par un gonflement du portefeuille de la Banque de France et une augmentation de la circulation. Le Trésor public a bénéficié en novembre d'importantes rentrées fiscales. Mais l'arrêt des affaires diminuera le rendement des impôts indirects. L'appel de nouveaux contingents, les majorations accordées aux fonctionnaires accroissent les dépenses de l'Etat. Des dépenses accrues en face d'une production réduite cela signifie une nouvelle poussée d'inflation.

En admettant même que les grèves prennent fin complètement aujourd'hui, il faudrait des mois pour en réparer les dommages. Il en restera, après un hiver douloureux, un affaiblissement durable du pouvoir d'achat des travailleurs qu'aucune augmentation de salaires ne pourra compenser.

M. T.

(Extrait de "Le Monde")

THE UNITED EGYPTIAN NILE TRANSPORT Cy.

R. C. 11473

TRANSPORTS FLUVIAUX

La flotte de la Société de 113 unités de tous types comprenant des chalands remorqués, à moteur et à vapeur.

Magasins modernes et spacieux pour l'entreposage des marchandises à Ramlah, Boulac (Caire) et à Alexandrie.

Ateliers munis d'un équipement perfectionné à Rod-el-Farag (Caire).

Branche de dédouanement

SIÈGE SOCIAL :

4, rue Adly pacha — Le Caire.

Succursale d'Alexandrie :

3, Place Mohamed Aly.

Agences dans toute l'Egypte et au Soudan.

ZAMALEK PURE FOOD INDUSTRY

RAPPORT DES FONDATEURS

à l'Assemblée générale Extraordinaire du 10 Décembre 1947

Messieurs,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Extraordinaire pour vous rendre compte de notre mission de fondateurs de votre Société depuis sa formation jusqu'à la date du Décret Royal Constitutif.

1.— CONSTITUTION.

Les actes et les Statuts ayant été déposés au Secrétariat du Conseil des Ministres, un Décret Royal Constitutif de votre Société fut promulgué le 2 Juin 1947 et publié au Supplément No 51 du Journal Officiel du 9 Juin 1947.

Les insertions légales ont paru dans le journal des Tribunaux Mixtes du 3 et 11 Novembre 1947 et du 1er Décembre 1947. Votre Société est donc régulièrement constituée.

2.— COTATION.

Remplissant l'engagement par eux assumé dans les bulletins de souscription, les fondateurs ont demandé la Cotation des Actions de votre Société aux deux Bourses de Valeur du Caire et d'Alexandrie où d'ailleurs elles sont déjà, en fait, traitées journalièrement. Dans un bref délai, et dès que leur impression sera terminée, des titres au porteur seront distribués et remplaceront les certificats nominatifs actuels afin de faciliter leur circulation en Bourse.

3.— SITUATION AU 2 JUIN 1947.

La situation financière a été mise à la disposition des actionnaires pour l'examen des comptes et déposée au Siège depuis 15 jours. Elle a été approuvée par notre censeur.

4.— ACQUISITIONS

Vous aviez déjà donné pouvoirs aux Fondateurs de la Société, dans le bulletin de souscription publique, de commencer et de continuer les opérations sociales et, dans ce même bulletin, vous aviez accepté l'achat des trois maisons Fleurent, Carters et Usine de Conserves Alimentaires comme devant faire partie de votre Société.

Les fondateurs ont donc procédé à l'achat de ces 3 trois Maisons, pour faire fructifier vos capitaux, et vous payer les dividendes espérés.

A la suite des divers actes préliminaires, les actes définitifs de ces achats ont été signés au Tribunal Mixte du Caire, et se trouvent à votre disposition.

Un de ces achats celui de la Carter's, étant inférieur en valeur au 1/10ème du capital de votre Société est définitif et n'a pas besoin de ratification de votre part. Il est vous est soumis toutefois pour ordre.

Quant aux deux autres achats, celui de l'Usine des Conserves et celui de la Maison Fleurent, leur valeur dépassant le 1/10e. du capital social, ils doivent être ratifiés par votre Assemblée en vertu de l'article II de la Décision du Conseil des Ministres du 2 Juin 1906 modifiée le 23 Juin 1927.

Ces actes sont donc soumis à votre ratification.

Rappelons que cette approbation doit émaner des actionnaires représentant le 3/4 du capital sinon, une décision

provisoire sera adoptée pour être soumise à une nouvelle Assemblée Générale.

5.— QUITTUS.

Les fondateurs ayant rempli leur mission, effectué les acquisitions prévues, et obtenu le Décret Royal, vous êtes priés de leur donner quittus et décharge de leur gestion.

6.— CENSEUR

Selon l'article 36 des Statuts les fonctions du censeur prennent fin à la première Assemblée Générale.

Vous êtes donc appelés à nommer votre censeur, et à fixer ses émoluments pour l'exercice 1947. Il se représente à vos suffrages.

Etant une Assemblée Extraordinaire, vous ne pouvez pas prendre des "décisions" proprement dites au sujet des dividendes car cela rentre dans les pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cependant, le Conseil veut vous soumettre sa proposition de payer, si les acquisitions sont définitivement ratifiées un dividende interimaire de P.T. 10, à valoir sur les bénéfices des exercices 1946-1947, dividende payable à la date que le Conseil fixera.

Le dividende final devra être soumis et voté par votre prochaine Assemblée Générale Ordinaire, qui sera réunie conformément à vos Statuts.

Nous vous remercions d'être venus à cette réunion et vous promettons, qu'avec votre appui, notre Conseil réalisera le programme qu'il s'est tracé pour une marche, toujours meilleure, des affaires de votre Société.



EGYPTIAN JUTE COMPANY S.A.E.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Rapport du Conseil d'Administration

Messieurs les Actionnaires,

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous soumettre le Rapport sur les activités de votre Société ainsi que le Bilan et le Compte des Profits et Pertes, pour l'Exercice se terminant le 31 Octobre 1947.

Durant une période qui a dépassé la moitié de l'année, l'Égypte a subi une crise critique en ce qui concerne ses besoins en jute manufacturé ou brut. Cela est dû à la décision du Gouvernement de l'Inde interdisant brusquement l'expédition du jute de toutes sortes pour l'Égypte. Par suite, le Gouvernement Égyptien a envoyé une mission pour parer aux effets de cette décision et chercher à obtenir la totalité des besoins du pays; ses démarches ont été couronnées de succès et l'Égypte a pu importer la totalité de ses besoins en jute.

Naturellement, la fabrique devait être affectée par cette décision, car la Société avait conclu des contrats sur des quantités dont l'expédition avait été, par la suite, suspendue. La Société s'est heurtée à de grosses difficultés pour pouvoir poursuivre sa production ordinaire en raison des petites quantités qu'elle avait proportionnellement en stock. Malgré tous les efforts déployés pour poursuivre la production, en achetant les matières premières locales auxiliaires, comme le chanvre et le lin et en réduisant la production de l'usine à moins de la moitié de la production ordinaire, et cela afin de poursuivre le travail jusqu'à l'extrême période possible, par souci pour l'intérêt des ouvriers et dans l'espoir de parvenir à l'annulation de cette décision dans le plus court délai possible; malgré tout cela la Société a été contrainte de fermer l'usine pendant deux mois entiers, jusqu'à l'arrivée de la matière première. Le travail a repris graduellement par la suite et la production de l'année en cours put ainsi atteindre le chiffre de 1.400 tonnes contre 2.000 tonnes l'année précédente.

Votre Conseil d'Administration est heureux de vous informer qu'en plus de ses efforts, il doit relever avec remerciement et appréciation toute l'aide donnée par le gouvernement pour l'importation de la totalité de jute brut dont l'usine a besoin et s'élevant à 3.000 tonnes par an, outre les contrats que la Société conclut avec les cultivateurs égyptiens pour la plantation du chanvre. Il nous importe de souligner que pour la première année de la Société, cette plantation a commencé à se développer d'une manière qui permet d'être optimiste; sa culture est plus recherchée et, dans certains cas particuliers, a passé du stade des expériences à celui de l'exploitation, par la plantation de grandes superficies.

Il nous importe aussi de vous signaler, Messieurs, que nous poursuivons les expériences tendant à l'utilisation des fibres de la plante qui croît en Égypte, expérience qui vous ont été antérieurement signalées. L'espoir de pouvoir exploiter cette fibre locale dans une certaine mesure augmente de jour en jour.

Votre Conseil d'Administration est heureux de vous informer que, malgré toutes les circonstances qui précèdent et malgré la baisse de la production, la Société a pu, après avoir couvert toutes les dépenses, y compris les amortissements, la réserve des impôts et la caisse d'épargne des employés et des ouvriers, réaliser un bénéfice net de L.É. 34.529,006 m/ms. C'est pourquoi, le Conseil d'Administration se doit d'adresser de sincères remer-

ciements au Directeur, aux employés et aux ouvriers pour leur précieuse collaboration.

Le Conseil est également heureux de vous informer, Messieurs, qu'il a réussi à s'assurer de nouveau la collaboration au sein du Conseil d'Administration, de S.E. Saba Habachi pacha. Nul doute que vous accueillerez, avec nous, cette nomination avec la plus grande satisfaction.

Conformément à l'article 21 des Statuts de la Société, le mandat de tous les membres du Conseil d'Administration a pris fin. Ce sont:—

Ali Emine Yéhia pacha; Sir Alexander Keown-Boyd; Mohamed Sayed Yassine bey; Saba Habachi pacha; Mahmoud Tewfik El-Hefnaoui pacha; Abdel Rahman Hamada bey, Hussein Fahmy bey; M. William Garratt.

Tous peuvent être réélus.

Le Conseil propose à votre approbation la distribution des bénéfices comme suit:

	L.E.	M.
Bénéfices nets pour l'exercice se clôturant le 31 Octobre 1947	34.529,006	
Moins, suivant art. 57 des Statuts:	L.E.	M.
a) 10% Réserves statutaires	3.452,900	
b) 5% du capital pour premier dividende aux actionnaires ...	12.500, —	15.952,900
		18.576,106
c) 10% rémunération du Conseil d'Administration		1.857,610
		16.718,496
d) Reliquat des bénéfices de l'exercice précédent		2.686,719
		19.405,215
e) 7,5% sur le capital comme dividende additionnel		18.750, —
		18.750, —
SOLDE A REPORTER		655,215

La susdite distribution donne un dividende de P.T. 50 net par action (après déduction des impôts dus conformément à la loi), payable à partir du lundi 5 janvier 1948, au siège de la Société, 17, rue Kasr-el-Nil, contre présentation du coupon No. 4.

Si vous approuvez ce rapport et les comptes qui vous sont soumis, le Conseil d'Administration propose:

1) L'approbation des comptes de l'exercice se clôturant le 31 Octobre 1947, donnant quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

2) L'approbation de la distribution des bénéfices comme indiqué dans le rapport du Conseil d'Administration.

3) La nomination de nouveaux membres du Conseil d'Administration, en remplacement de ceux dont le mandat a expiré ou la réélection de ceux-ci.

4) La nomination des Censeurs pour l'exercice 1947-1948 ou la réélection de MM. Hewat, Bridson & Newby.

Le Président du Conseil d'Administration:

ALI EMINE YEHA.

Bilan arrêté au 31 octobre 1947

A C T I F :		L.E.	M.	L.E.	M.	P A S S I F :		L.E.	M.	L.E.	M.
FRAIS D'ETABLISSEMENT						CAPITAL AUTORISE ET EMIS:					
	(après amortissements)			64,723		62.500 actions de L.E. 4 chacune, entièrement souscrites et libérées ...				250.000, —	
ACTIF IMMOBILISE:						RESERVES:					
	Terrains (au prix d'achat)	20.390,679				Réserve Statutaire		8.819,348			
	Construction (au prix de coût, après amortissements)	74.715,279				Réserve Spéciale		7.000, —			
	Machines (au prix de coût après amortissements)	59.671,774				Provision pour dépréciation des stocks		2.166, —		17.985,348	
	Outils (au prix de coût, après amortissements)	3.244,216				CREDITEURS DIVERS				19.439,449	
	Autos (au prix de coût, après amortissements)	1.368,610				DIVIDENDES NON RECLAMES				413,928	
	Mobilier (au prix de coût, après amortissements)	880,871	160.271,429			PROFITS & PERTES:					
ACTIF REALISABLE:						Reliquat reporté de l'Exercice 45/46 après distribution des bénéfices ...		2.686,719			
	Stocks (Inventoriés et évalués par la Direction)	99.478,236				Plus: Bénéfice net pour la période du 1er novembre 1946 au 31 octobre 1947		34.529,006	37.215,725		
	Débiteurs Divers	38.613,538				COMPTES D'ORDRE:					
	Espèces en Caisse et en Banques:					Administrateurs pour Dépôts Statutaires		8.000, —			
	L.E.					Banques — Lettres de Garantie ...		155, —			
	En Caisse	213,510									
	En Banques	26.413,014	26.626,524	164.718,298							
COMPTES D'ORDRE:											
	Dépôt statutaire des Administrateurs	8.000, —									
	Lettres de garantie	155, —									
				325.054,450						325.054,450	

Rapport des censeurs

Nous avons examiné le Bilan ci-dessus de la Société Egyptienne de Jute, S.A.E., arrêté au 31 Octobre 1947, avec les registres et documents mis à notre disposition, auxquels nous le certifions conforme.

Nous sommes d'avis que ce Bilan reflète la situation réelle

de votre Société telle qu'elle résulte des registres, des documents et des explications qui nous ont été fournis.

Les Censeurs:

HEWAT, BRIDSON & NEWBY.

Compte Profits et Pertes**Pour la période du 1er novembre 1946 au 31 octobre 1947**

D E B I T :		L.E.	M.	C R E D I T :		L.E.	M.
FRAIS ADMINISTRATIFS & GENERAUX:				BENEFICE D'EXPLOITATION		52.402,685	
	(Comprenant Dépréciations, Jetons de Présence, Provision pour Impôts, Réserve pour Indemnités du personnel et des ouvriers)	19.467,756		RECETTES DIVERSES		1.594,077	
	Solde, représentant le bénéfice net pour la période du 1er Novembre 1946 au 31 Octobre 1947	34.529,006					
			53.996,762				53.996,762

GRANDS MAGASINS CICUREL

Société Anonyme Egyptienne au Capital de L.E. 500.000 :

Assemblée Générale Ordinaire

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires des GRANDS MAGASINS CICUREL S.A.E. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société, 3, rue Fouad 1er, au Caire, le Samedi 27 Décembre 1947, à 11 heures a.m.

ORDRE DU JOUR:

- 1) Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1946/47.
- 2) Examen et approbation du Bilan et du Compte "Profits et Pertes" de l'exercice 1946/47.
- 3) Rapport des Censeurs.
- 4) Répartition des bénéficiaires.
- 5) Décharge au Conseil d'Administration.

- 6) Nomination des Censeurs pour l'exercice 1947/48 ou réélection des mêmes Censeurs et fixation du montant de leur indemnité.
- 7) Ratification de la cooptation au Conseil d'Administration de Son Excellence Hassan Fahmy Rifaat Pacha.
- 8) Election d'Administrateurs.

Pour prendre part à l'Assemblée, tout actionnaire doit posséder au moins 10 actions ordinaires ou 30 actions privilégiées (Article 43 des Statuts).

Les actionnaires doivent justifier du dépôt de leurs actions, soit au siège de la Société, soit dans une des principales Banques du Caire ou d'Alexandrie, trois jours francs au moins avant la date de l'Assemblée.

Le Caire, le 8 Décembre 1947.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil a l'honneur de vous présenter le présent rapport couvrant l'exercice allant du 1er Août 1946 au 31 Juillet 1947.

Au cours de cette période votre Conseil prévoyant les difficultés d'approvisionnement s'est efforcé de prendre ses mesures pour se procurer une quantité considérable de marchandises de qualité destinées à l'année 1947 et au delà, et ceci dans toutes nos branches à l'exception des articles de Haute Mode. Vous constaterez à la lecture du Bilan que plus de la moitié du portefeuille Titres ainsi que la plus grande partie des liquidités ont été transformées en marchandises. Grâce à ces stocks le mouvement d'affaires pourra se maintenir et même s'améliorer.

RESERVES & AMORTISSEMENTS

Selon l'usage établi, votre Conseil a fait les réserves et effectué les amortissements adéquats ainsi que les provisions pour charges fiscales ou autres.

COMPTE "PROFITS ET PERTES"

De la lecture du Bilan et du Compte "Profits et Pertes" vous avez pu constater qu'après ces réserves et amortissements, les frais d'exploitation, les frais généraux et tous les émoluments d'Administration il reste un bénéfice net de L.E. 144.267,495 m/m (livres égyptiennes cent quarante quatre mille deux cent soixante sept et 495 m/m) desquelles, selon l'Article 57 des Statuts L.E. 14.426,750 m/m (livres égyptiennes quatorze mille quatre cent vingt six et 750 m/m) vont à la réserve statutaire laissant L.E. 129.840,745 m/m (livres égyptiennes cent vingt neuf mille huit cent quarante et 745 m/m) à la disposition de la présente Assemblée plus un report de l'année précédente de L.E. 5.201,113 m/m (livres égyptiennes cinq mille deux cent une et 113 m/m). Votre Conseil vous propose de distribuer L.E. 6.500,— (livres égyptiennes six mille cinq cents) aux actions privilégiées et L.E. 113.636,364 m/m (livres égyptiennes cent treize mille six cent trente six et 364 m/m) aux ac-

tions ordinaires. Après déduction des tantièmes le report s'établira ainsi à L.E. 9.738,457 m/m (livres égyptiennes neuf mille sept cent trente huit et 457 m/m).

Si vous approuvez ces propositions vous aurez à toucher un dividende de P.T. 26.— (piastres au tarif vingt six) par action privilégiée et P.T. 113,636364 (piastres au tarif cent treize et 636364) par action ordinaire sous déduction de l'impôt mobilier. Ces coupons seront payables nets à la Barclays Bank (D.C. & O.) branches du Caire et d'Alexandrie à partir du 29 Décembre 1947 contre remise du coupon No. 10 (dix).

Votre Conseil a eu l'avantage de s'adjoindre par voie de cooptation un nouveau membre en la personne de Son Excellence Hassan Fahmy Rifaat pacha. Vous connaissez certainement tous les éminents services que Son Excellence a rendus à la nation égyptienne toute entière et il serait vain pour nous de vouloir en faire l'éloge. Votre Conseil est certain que vous ratifierez ce choix.

Les dates d'entrée en fonctions des membres de votre Conseil rendant malaisée l'application des renouvellements prévus par l'article 21 des Statuts, votre Conseil vous propose de renouveler aujourd'hui le mandat de tous vos Administrateurs à dater du 1er février prochain, de façon à donner à tous la même ancienneté et leur permettre de pratiquer à partir de l'année prochaine et sans difficulté, le roulement prévu à l'article 21 des Statuts.

Votre Conseil désire remercier votre Censeur Mr. Martin Hammond de ses excellents services et vous suggère de le réélire comme Censeur en lui adjoignant M. Fouad El Sawaf, qui est également l'un des associés de la Maison Hewat, Bridson & Newby.

Le Conseil tient à remercier tous ses collaborateurs grands et petits tant de la Direction que du Personnel, de leurs efforts loyaux et dévoués déployés durant l'exercice tout entier.

Le Caire, le 8 Décembre 1947.

Le Conseil d'Administration.

THE FARGHALY COTTON & INVESTMENT Co. S.A.E.

Rapport du Conseil d'Administration sur le 1er. exercice arrêté au 31 Août 1947 à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 Décembre 1947.

Conformément à nos statuts, nous avons l'honneur de vous soumettre le premier bilan de notre Société, arrêté au 31 Août 1947 ainsi que le rapport des censeurs Messieurs Archibald Duncan Newby 7 Fouad El Sawaf.

La période que couvre le bilan qui vous est soumis a été marquée par des conditions économiques et financières agitées et incertaines rendant difficile le commerce d'exportation du coton qui constitue notre principale activité. A l'incertitude qui a régné jusqu'au 15 Juillet 1947 sur nos avoirs Sterling a succédé un arrangement provisoire qui aurait dû durer jusqu'à la fin de 1947 mais qui prit fin quelques semaines après la signature du dit accord en raison de la situation économique difficile de la Grande Bretagne.

Par notre sortie du Bloc Sterling, nous ne pouvons compter principalement que sur nos exportations de coton pour procurer au pays les produits qui lui manquent et pour équilibrer notre balance commerciale. L'Egypte, une fois de plus, voit son sort et sa situation économique étroitement liés à sa principale ressource, à sa richesse la plus sûre: à son coton.

De notre coton dépend aujourd'hui en grande partie notre prospérité économique et même la solidité de notre monnaie. Il est heureux que nous puissions dire que la situation technique du coton est bonne et qu'il demeure recherché sur la plupart des marchés étrangers avec autant d'intensité que par le passé.

Les besoins mondiaux en coton étant énormes et vu les difficultés monétaires, force nous est de recourir à des opérations de troc, qui si elles ne nous fournissent pas les précieux

dollars dont le monde est avide, nous permettent d'importer un grand nombre d'articles qui manquent dans le pays. Nous souhaitons que le Gouvernement favorise et simplifie ces opérations dont certaines, comme vous avez dû l'apprendre, sont sur le point d'être conclues.

Nous aimerions également voir notre gouvernement adopter le système "CLEARING" avec certains pays au moins. Nous ne prétendons pas que ce soit un système parfait ou sans risques, mais il a donné des résultats satisfaisants dans la plupart des cas où il a été adopté.

Notre coton trouve aujourd'hui un débouché non négligeable dans le marché intérieur où le développement de l'industrie textile est un facteur particulièrement heureux. Il est certain que ce développement qui devrait jouir de tout l'appui des milieux dirigeants, fournit à notre coton un débouché important, rémunérateur, et stable dont profitera tout le pays et plus particulièrement les classes les moins favorisées. C'est par l'exportation du coton que l'on pourra obtenir de l'étranger l'équipement nécessaire qui permettra à notre industrie de se renforcer et de résister à la concurrence étrangère; ainsi se trouverait complété un cycle heureux d'échanges pour lesquels l'Egypte est particulièrement bien placée tant du point de vue de la main d'œuvre qu'en ce qui concerne la matière première.

EXPORTATIONS.

Les exportations de votre Société durant la campagne cotonnière 1946/47 se sont élevées à Balles 53336 outre les quantités vendues au Board of Trade et expédiées en son nom.

INTERIEUR.

Notre mouvement à l'intérieur a totalisé Cantars 433782.31, entre financements et achats.

Nos usines d'égrenages ont égrenées un total de Cantars 164873.82.

TITRES.

Notre portefeuille titres n'a pas varié sensiblement et les prix estimés aux cours de la Bourse du 31 Août 1947 présentent une plus value sur la valeur d'acquisition; nous avons toutefois gardé notre portefeuille au prix initial.

Le Bilan qui vous est présenté montre un profit net de L.E.182366.714/ms. après déduction des amortissements usuelles.

Nous avons établi la répartition suivante sujette à votre approbation.

Profits selon bilan	L.E. 182366.714
— Provision pour impôts	4000.—
— Reserve statutaire 10 %	L.E. 178366.714 17836.671
— Dividende statutaire 5 %	L.E. 160530.043 100000.—
— Rémunération Conseil d'Administrat. 10%	L.E. 60530.043 6053.004
— Dividende supplémentaire 1 %	L.E. 54477.039 20000.—
— Réserve extraordinaire	L.E. 34477.039 25000.—
Montant à reporter à nouveau	L.E. 9477.039

Un dividende intérimaire de P.T.12 par action ayant été versé à partir du 30 Avril 1947, le solde soit P.T.12 par action sous déduction des impôts, sera mis en paiement à nos guichets à partir du 1er Janvier 1948, contre présentation du coupon No.2.

Vous aurez à approuver le Bilan, et le compte Profits et Pertes de l'exercice 1946/47, à donner décharge aux Administrateurs, et à fixer les jetons de présence pour l'exercice 1946/47 ainsi que pour l'exercice 1947/48.

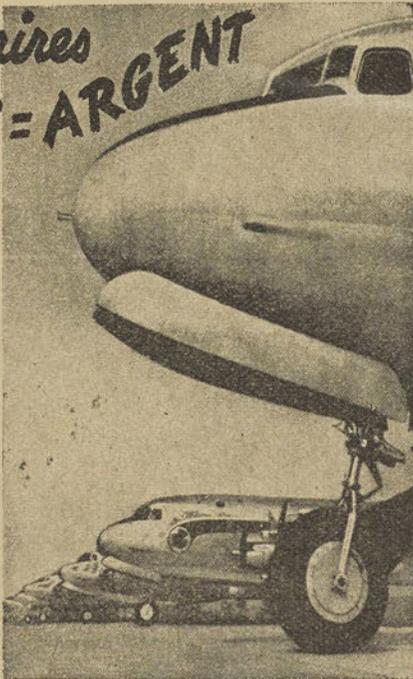
Nous vous prions également de vouloir bien renouveler le mandat de nos censeurs Messrs. Archibald Duncan Newby et Fouad El Sawaf pour l'exercice 1947/48 et de fixer leurs émoluments.

En terminant, nous devons rendre hommage à notre personnel qui par son zèle et son dévouement, nous a donné entière satisfaction.

Pour le CONSEIL D'ADMINISTRATION.
MOHAMED FARGHALY PACHA,
PRESIDENT.

Ex Affaires
TEMPS = ARGENT

EN
AVION
VOUS
GAGNEREZ
DU
TEMPS



LES APPAREILS



d'AIR FRANCE

SONT TOUJOURS A VOTRE SERVICE
POUR VOUS ASSURER

RAPIDITÉ — EXACTITUDE — CONFORT

AGENCE:

IMM. SHEPHEARD'S — Tél. 45670
ET TOUTE AGENCE DE VOYAGE RECONNUE

Messieurs les Actionnaires
de THE FARGHALY COTTON & INVESTMENT Co. S.A.E.,
En Ville.

Messieurs les Actionnaires,
Nous avons examiné le Bilan ci-annexé de votre Société arrêté au 31 Août 1947 et avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons requises.

Les Stocks de Coton et Divers en Egypte ont été classifiés et évalués par la Direction au prix du marché du 31 Août 1947; quant aux Cotons en Consignation à l'Etranger ils ont été évalués par la Direction selon son estimation des prix actuels de réalisation.

La plupart des Titres en Portefeuille et des Stocks de Coton est déposée auprès des Banques en garantie.

Les Propriétés Immobilières, à l'exception d'une usine d'égrenage, ne sont pas encore transcrites au nom de votre Société; les formalités à cet effet, n'ayant pas encore été terminées.

Sous réserve de ce qui précède, le Bilan ci-annexé reflète à notre avis la situation exacte des affaires de votre Société au 31 Août 1947 telle qu'elle résulte de ses livres et des informations et explications qui nous ont été fournies.

Alexandrie, le 10 Décembre 1947.

D.A. NEWBY
F.S.A.A.
INCORPORATED ACCOUNTANT
FOUAD A. EL-SAWAF
A.C.A.
CHARTERED ACCOUNTANT
CENSEURS.

Bilan arrêté au 31 Août 1947

ACTIF			PASSIF
ACTIF DISPONIBLE ET REALISABLE			
ESPECES EN CAISSE ET EN BANQUES	21504,294		CAPITAL - AUTORISE ET SOUSCRIT
PORTEFEUILLE TITRES (aux prix d'acquisition)			500000 Actions de L.E.4.- chacune entièrement libérées
— L.E.			2000000, —
Titres Egyptiens	255876,700		EXIGIBILITES
Titres Anglais et Sud Africains	53151,180	309027,880	Créditeurs Divers, Banques et Frais à Paeyr
STOCKS COTONS ET DIVERS			253634,082
Cotons et Divers en — L.E.			COMPTE PROFITS ET PERTES
Egypte	537505,077		Bénéfices nets de l'Exercice au 31 Août 1947 (sujets aux imp.)
Cotons en Consignation à l'Etranger	302753,682	840258,759	182366,714
VENTES GARANTIES PAR BANQUE FRANÇAISES			Moins: Dividende Intérimaire — P.T. 12 par action
478265,658			60000 — 122366,714
CORRESPONDENTS ET FILATEURS A L'ETRANGER		380673,649	N.B. Il existe des Passivités Eventuelles pour lettres de garantie émises par des Banques et Effets Escomptés.
AVANCES SUR COTON, DEBITEURS, DEPOTS ET FRAIS PAYES D'AVANCE		214482,327	2244212,567
ACTIF IMMOBILISE			COMPTE D'ORDRE
Usines d'Egrenage et Chounahs au prix coûtant moins Amortissements		117932,830	Administrateurs - Dépôt Statut
Matériel Roulant, Mobilier etc., au prix coûtant ou au-dessous moins Amortissements		9310,888	127243,718
FRAIS DE PREMIER ETABLISSEMENT MOINS AMORTISSEMENT		4544,511	Portefeuille Titres - Dépôts en garantie de Gestion
COMPTE D'ORDRE			62990,950
Dépôt Statutaire des Admin.	8000,—		Portefeuille Titres - Parts non appelées
Administrateurs et Tiers — Titres déposés en garantie de Gestion	62990,950		92591,250
Portef. Titres — solde à verser	92591,250		163582,200
163582,200			2376000,796
		2376000,796	

Compte Profits et Pertes Pour la période du 1er Septembre 1946 au 31 Août 1947

FRAIS GENERAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION - SIEGES ET VILLAGES	75357,354	BENEFICES BRUTS SUR COTONS, BRANCHE BANCAIRE, COUPONS SUR TITRES, BENEFICES SUR VENTES TITRES ET REVENUS DIVERS	274778,194
AMORTISSEMENTS - USINES D'EGRENAJE, CHOUNAHS, MATERIEL ROULANT, MOBILIER etc. ET FRAIS DE PREMIER ETABLISSEMENT	17054,126		
BENEFICES NETS DE L'EXERCICE AU 31 AOÛT 1947 (sujets aux impôts)	182366,714		
	274773,194		274778,194

EUROPE

Pays de destin.	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée (v. page pr.)
Albanie	—	v. Italie
Allemagne	35	B.O.A.C.
Autriche	35	"
Belgique	20*	Sabena
Belgique	35	B.O.A.C.
Bulgarie	30	"
Chypre (lettres et cartes postales sans surtaxe aérienne)	—	Misr
Corse	—	v. France
Danemark	35	B.O.A.C.
Dantzig	20	Swiss air
Espagne	20	T.W.A.
Estonie	20	Swiss air
Finlande	40	B.O.A.C.
France et Monaco	20	T.W.A.
France et Monaco	20	Air France
France et Monaco	30	B.O.A.C.
Grande-Bretagne	30	"
Gibraltar	40	"
Grèce (y comp. Crète)	5	T.W.A.
Hongrie	20	Swiss air
Irlande	30	B.O.A.C.
Islande	30	"
Italie, Cité du Vatican	10	T.W.A.
Italie, Cité du Vatican	30	B.O.A.C.
Lettonie	20	Swiss air
Lithuanie	20	"
Luxembourg	—	v. France
Malte	30	B.O.A.C.
Norvège	35	"
Pays-Bas	35	"
Pologne	20	Swiss air
Portugal	20	T.W.A.
Rhodes et îles Dodéc.	—	v. Grèce
Roumanie	25	Swiss air
Roumanie	30	B.O.A.C.
Suède	40	"
Suisse	15	T.W.A.
Suisse	15	Swiss air
Tchécoslovaquie	20	"
Turquie	30	B.O.A.C.
U.R.S.S.	20	Swiss air
Yougoslavie	10	T.W.A.
Yougoslavie	15	Swiss air
Yougoslavie (jusqu'à Genève)	30	B.O.A.C.

AFRIQUE

Afrique Equat. Franç.	30	B.O.A.C.
Algérie	15	T.W.A.
Algérie	15	Air France
Caméroun	30	B.O.A.C.
Congo Belge	30	"
Côte d'Ivoire	30	"
Côte d'Or	30	"
Côte Franç. Somalis	30	"
Cyrénaïque	30	"
Dahomey	30	"
Erythrée	30	"
Ethiopie	30	"
Gambie	30	"
Guinée Espagnole	30	"
Guinée Française	30	"
Guinée Portugaise	30	"
Kenya	30	"
Libéria	30	"
Maroc	20	Air France
Maroc	30	B.O.A.C.
Madagascar	55	Air France
Maurice (Iles)	55	"
Mozambique	30	B.O.A.C.
Nigéria	30	"
Nyassaland	30	"

AFRIQUE

Pays de destin.	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée (v. page pr.)
Réunion (Iles)	60	Air France
Rhodésia du Nord	30	B.O.A.C.
Rhodésia du Sud	30	"
Sénégal	30	"
Seychelles	30	"
Sierra Leone	30	"
Somalie Brit.	30	"
Soudan	30	"
Soudan Franç.	30	"
Tanganyika	30	"
Togo	30	"
Tripolitaine	30	"
Tunisie	10	T.W.A.
Tunisie	10	Air France
Uganda	30	B.O.A.C.
Un. de l'Afr. du Sud	30	"
Zanzibar	30	"

ASIE

Aden	30	B.O.A.C.
Afghanistan	30	"
Ar. Séoud. (Dhahran)	10	T.W.A.
Ar. Séoud. (Dhahran)	30	B.O.A.C.
Ar. Séoud. (Dhahran)	10	S.A.A.
Bahrain	30	B.O.A.C.
Birmanie	30	"
Bornéo	30	"
Brunei	30	"
Ceylan	40	"
Chine	100	"
Etats Malais	30	"
Golfe Iranien	10	T.W.A.
Golfe Iranien	10	S.A.A.
Guam (par 5 gram.)	55	T.W.A.
Hong-Kong	30	B.O.A.C.
Inde Brit.	30	"
Inde Brit.	50**	"
Inde Brit. (jusqu'à Bombay)	30	T.W.A.
Inde Franç.	50	B.O.A.C.
Inde Port.	50	"
Indes Néerl.	30	"
Indes Néerl.	40**	"
Indochine	30	"
Iran	10	Misr
Iraq	5	"
Iraq	5*	Iraqi Airways
Macao	100	B.O.A.C.
Palestine	5*	Misr
Philippines	60	B.O.A.C.
Sarawak	30	"
Siam	30	"
Syrie	5*	Misr
Transjordanie	5*	"
Timor	30	B.O.A.C.

AUSTRALIE

Australie (y compris Tasmanie)	30	B.O.A.C.
Australie (y compris Tasmanie)	40**	"
Nouvelle Zélande	45	"
Nouvelle Guinée	40	"
Papua	40	"
Océanie	30	"

AMERIQUE

Pays de destin.	Surtaxe aérienne Par 5 grs. Mill.	Ligne utilisée (v. page pr.)
Antigua	35	T.W.A.
Argentine	40**	B.O.A.C.
Aruba	35	T.W.A.
Bahamas	25	"
Barbade	45	"
Bermude	30	"
Bolivie	45	"
Brésil	45**	B.O.A.C.
Canada	25	T.W.A.
Chili	45	"
Colombie	30	"
Costa Rica	35	"
Cuba	25	"
Curaçao	30	"
Dominicaine Rép.	30	"
Equateur	35	"
Etats-Unis d'Amérique	25	"
Grenade	45	"
Guadeloupe	35	"
Guatemala	30	"
Guyane (Franç.)	40	"
Guyane (Brit.)	35	"
Haiti	30	"
Honduras Brit.	35	"
Honduras Rép.	30	"
Jamaïque	30	"
Leeward (Iles)	35	"
Martinique	50	"
Mexique	30	"
Nicaragua	30	"
Panama Rép.	30	"
Paraguay	45**	B.O.A.C.
Pérou	40	T.W.A.
Porto-Rico	30	"
Salvador-el	30	"
St. Kitts	40	"
St. Lucie	35	"
Surinam	40	"
Trinité	35	"
Uruguay	30	B.O.A.C.
Vénézuéla	40	T.W.A.
Vierges (Iles)	30	"
Windward (Iles)	35	"
Zone du Canal (Pan.)	30	"

* Par le Service Aérien Interne dans le pays de destination.

** Les surtaxes aériennes pour les autres objets (imprimés, papiers d'affaires et échantillons) à destination des pays sous-mentionnés sont comme suit par 25 grammes ou fraction en sus de l'affranchissement ordinaire:

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 25 grammes Millièmes
Belgique	15
Canada, Etats-Unis d'Am., Am. Latine (par avion jusqu'à New-York)	30
Iraq	10
Palestine	5
Syrie	10
Transjordanie	5

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le 29 Novembre 1947

CACAO

● Une majoration spéciale de fr. cfa 5.000 par tonne a été accordée aux producteurs de cacao du Togo. Le prix fob du produit est ainsi porté à fr. cf 34.140. Cette décision rentre dans le cadre des dispositions tendant à la sauvegarde de la production de cacao du Togo dont une partie était attirée par la zone britannique.

● A Cuba, la production 46-47 de cacao est de 2.700 t., en augmentation de 20 % sur celle de l'an passé. La qualité est également supérieure par suite des conditions climatiques de l'année. On pense que la récolte de 1947-48 sera de 3.200 t.

● Le commerce américain a acheté l'Office britannique de contrôle de la production, 20.000 tonnes de cacao ouest-africain à des prix records, variant entre 42.50 et 46 cents la lb cif New-York.

FRUITS ET AGRUMES

● L'inquiétude règne devant la persistance de la sécheresse et la température élevée qui atteint 30 degrés dans le sud de l'Espagne. On craint une germination prématurée des semences.

Aux Iles Canaries les arbres fruitiers fleurissent comme au printemps.

RIZ

● D'après la dernière étude faite au ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, la production mondiale de riz pourrait atteindre en 1947-1948 140 millions de tonnes, chiffre de 7 % inférieur à celui d'avant-guerre.

Les prévisions pour les principaux pays producteurs sont les suivantes:

Chine, 47 millions de tonnes; Indes, 42 millions; Birmanie, Siam, Indochine, 2 millions; Japon, la récolte est nettement au-dessous de celle de l'année dernière par suite des ravages causés par les récentes inondations et typhons; Amérique du Nord, 2 millions de tonnes contre 1,8 en 1946-1947 et 1,2 avant la guerre; Europe, 0,95 million; en Afrique, on prévoit une bonne récolte à Madagascar et surtout en Egypte.

Les superficies plantées se sont accrues en Chine, au Japon, au Siam, en Corée, aux Philippines et surtout en Birmanie où elles ont passé de 3.090.000 hectares l'année dernière à 3.600.000 cette année.

● Aux Philippines, les prix du riz (qualité Macam) sont en baisse, de 59 fr. 95 en septembre 1946, ils sont actuellement de 23 fr. 45, contre 35 fr. 10 en juillet. Ces prix s'entendent magasin Manille.

SUCRE

● Ce sont les Antilles françaises qui approvisionnent l'A.O.F. en sucre. Le sucre roux est d'abord conduit au Maroc pour y être raffiné aux usines de la C.O.S.U.M.A.

Cette société doit traiter 650 tonnes en septembre, 1.125 tonnes mensuellement à partir d'octobre, et 1.500 tonnes à partir de janvier 1948.

Le sucre est livré en pains, en sciés ou en plaquettes. Les pourcentages établis pour les différents territoires sont: Sénégal 40 %; Soudan 18 %; Mauritanie 9 %; Côte-d'Ivoire 16 %; Guinée 7 %; Niger 5 %; Dahomet 5 %.

● La production cubaine de sucre atteindra en 1948, le chiffre-record de 7 millions de tonnes contre 6.500.000 tonnes pour la campagne 1947. La situation statistique restera cependant assez tendue jusqu'en février, époque où le sucre de la nouvelle récolte sera mis sur le marché. Aucun report n'est prévu pour la fin de 1947. Les stocks de Cuba ne s'élèveront, à fin décembre, qu'à 200.000 tonnes qui appartiennent à la Commodity Credit Corporation et réservées à l'exportation vers l'Europe.

● Contrairement aux estimations de la presse américaine évaluant la prochaine récolte cubaine de sucre de 6,5 à 7 millions de tonnes, M. José Casanova, président de l'Association Nationale des broyeurs de cannes, ainsi que les autres autorités, estiment que la récolte de 1948 serait de 5,25 à 5,6 millions de tonnes métriques. M. Casanova déclare que la totalité de cette récolte sera broyée, tandis que les prix seraient de 4,5 à 5 cents la livre respectivement aux Etats-Unis et à l'Europe.

● En Tchécoslovaquie, la récolte de betteraves sucrières sera cette année de 18 millions et demi de quintaux à peine.

La production de sucre tchécoslovaque sera de plus de 2 millions de quintaux inférieure à la normale.

THE

● A Colombo, les cours du thé ont progressé de 1 penny par lb pour les meilleures qualités. Les prochaines offres porteront sur une quantité de 2.750.000 de lbs. A Calcutta, les cours ont également progressé de 2 à 3 pence par lb, les ventes à l'exportation ayant porté sur 2.200.000 lbs.

VINS

● Le marché des vins de Bordeaux est calme mais les cours sont très fermes pour les vins de consommation courante, par suite de la résistance de la propriété aux prix offerts par le commerce.

Les vins nouveaux se paient entre 2.200 et 2.500 francs le degré-tonneau. Les prix des vins vieux sont de 30.000 à 40.000 frs le tonneau de 900 litres. Peu d'affaires sur ces vins-là. Pour les vins fins, situation stationnaire; arrêt à peu près complet des exportations.

On a vendu quelques lots de bouteilles de crus Bourgeois de Médoc entre 100 et 120 frs la bouteille. Ces mêmes vins se payaient 200 frs à la production l'année dernière à pareille époque.

● La récolte de vin en Espagne atteindra cette année, 20 millions d'hectolitres.

C'est la meilleure récolte depuis 1939 et elle dépasse de 4.500.000 hectolitres celle de 1946.

● En Tunisie, le Journal Officiel du 18 novembre publie un arrêté relatif à l'institution d'une taxe de compensation sur les exportations de vins supérieurs de Tunisie et à la suppression des redevances de sortie sur les essences de romarin, les graines de coriandre et les graines de nigelle.

Extrait des "Marchés Coloniaux"

LIBEREZ VOTRE FOIE

avec

PILULETTES KIRBY

40 Pilulettes pour F 5



PORT-SAID

5/12/47 :

FROM CANAL

Roul
Sac No. 2
Camposines
Blue Lick
Wave Chief
Br. Enterprise
Cigno
Mareth
Regent Jaguar
Harmathan
Kreml
H.M.S. Theseus
6/12/47 :

FROM SEA

Br. Justice
Richard Borchart
Wave King
Malacca
Canisteco
Dora C.
Staffordshire
Stanwell
C. of Sydney
Fort Chesterfield
Carnaro
Kota Inten
Grants Pass
Atid
Tokar

FROM CANAL

Bourbonnaise
C. of Carlisle
Louna Nomicos
Ajax
Trewidden
Mantola
Br. Respect
Baillen
Br. Indurance
Tourville
Johan De Witt
Th. Simlee
Clan Maciver

7/12/47 :

FROM SEA

Chukawan
Scythia
Gloxinia
Neminskan Park
Derwendale

FROM CANAL

Franche Comte
Lone Jack
Silverash
Chemung
Prospector

8/12/47 :

FROM SEA

Chantelly
Dunnattor Castle
Alamak
Fouadieh
Emp. Coppice
Baron Ferlie
Americano
Avanti
Emp. Rival
Kantara
Bharatlxmi
Narsarius
Pahang
Storanger

FROM CANAL

Exhibitor
Amastra
Temple Bar
Matrou
Taigete
Fort Frederica
Phoebus
Clan Macdongal
Baron Harries
Meuse Argone
Regent Lion

9/12/47 :

FROM SEA

Pachumba
Maracaibo
C. of Lyons
Steel Surveyor

Aurora
Allagash
Bramora
Lisse Kerk
Excelsior
Illiria
Laiandia
Sicanus
Papendrecht

FROM CANAL

Emp. of Scotland
Br. Lord
Exemplar
Utilitas
Port Fairy

MARCHANDISES ARRIVEES A L'IMPORTATION

Par le s.s. "Meliskerk", 3/12/47 :

11 C/s W.P. Goods.
40 Kgs. Salted Full Brisket.
10 Kigs. Salted Park Middles.
1 C/s Fruit Juice Cordials
182 C/s Jam.
21 B/s Woolteps.
243 B/s Scoured wool
97 B/s Scoured wool
567 C/s Tinned butter.
95 B/s Carb. wool
366 C/s Butter
100 C/s Sulphuric Acid
2500 C/s Canned fruit

Par le s.s. "Toulouse", 2/12/47 :

110 C/s Jam
90 C/s Middle Bacon
86 C/s Bacon Shoulder
200 C/s Canned Fruit
200 C/s Jam
1 Barrel Abrasive Stones
1391 C/s Sulphuric Acid
398 C/s Sulphuric Acid
3 C/s Confectionery
2 C/s Peaches
1 C/ Jam Jetties

MARCHANDISES EN TRANSIT

Par le s.s. "Toulouse", 2/12/47 :

3 C/s Ground Gloves, Tr. Benghazi.
105 C/s Jams, Tr. Chypre.
100 C/s James, Tr. Beyrouth.
19 Crates Pulleys, Tr. Chypres.
3 C/s Component, Tr. Chypre.
72 Bds. Galvanised B., Tr. Chypres.
2 C/s Power Piston, Tr. Chypres.
509 Crts. Macaroni, Tr. Chypres.
10 C/s Confectionery, Tr. Chypres.
150 C/s Jams, Tr. Chypres.
100 C/s Canned Fruits, Tr. Chypres.
100 Jam, Tr. Jeddah.
100 C/s Canned Fruits, Tr. Chypres.
90 C/s Canned Fruits, Tr. Port Soudan.
12 C/s Confectionery, Tr. Port Soudan.

Par le s.s. "City of Sydney", 6/12/47 :

3 C/s Cylinders of Chloride Gas, Tr. Chypres.

Par le s.s. "City of Carlisle" 6/12/47 :

200 B/s Whole selected, Cassia Liquor, Tr. Chypres.
114 B/s Rattan, Tr. Grèce.
20 B/s Tussah Silk, Tr. Syrie.

MARCHANDISES ARRIVEES A L'IMPORTATION

Par le s.s. "Fouadieh", 2/12/47 :

10 B/s Tombac Hillimy
11 B/s Tabacco.

Par le s.s. "Hoegh Silverstar."

100 C/s Jam
154 Crts. Jam.
869 C/s Jam
300 C/s Canned Fruits
7 C/s Tools

Par le s.s. "Hainan", 4/12/47 :

148 B/s Tobacco.

Par le s.s. "Sparta" 30/11/27 :

161 C/s Figs.

Par le s.s. "Hugo de Vries", 5/12/47 :

106 C/s Sole Crepe rubber
94 Pkgs. Gum.

LISTE DES BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Destination :	Bateaux	Agents :	Date :
Gênes, New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Norfolk.	FYING ARROW	Dilaveri	F'in Déc.
Karachi, Bombay, Colombo, Madras, Calcutta.	STEEL AGE	American Eastern	23/12
Suez, Massawa, Mogadiscio, Mombaza, Beira, Durban, Boston, New-York.	TOSCANA	Bianchi et Co.	14/1/48
Jaffa, Tel-Aviv, Haifa.	STAR OF ALEXANDRIA	Alex. Navigation	18/12
Bombay, (Jeddah-Aden).	STENTOR	Van Der Zee.	17/12
Karachi, Bombay, Madras, Calcutta.	AKBAR	L. Savon	25/12
Gênes, Naples, New-York, Boston.	ARAM J. POTHIER	American Eastern	19/12
Gênes, Naples, New-York, Boston.	SKIDMORE VICTORY	American Eastern	19/12
Anvers, Rotterdam, Amsterdam.	RUTLAND VICTORY	American Eastern	25/12
Jaffa, Tel-Aviv, Haifa.	HERCULES	Van Der Zee	13/12
Bombay, Colombo, Calcutta, Rangoon.	STENTOR	Van Der Zee	17/12
New-York, Boston.	STREEFKERK	Bianchi et Co.	20/12
	TUREBY	Bianchi et Co.	19/12

LA SEMAINE COTONNIÈRE

L'ESTIMATION DE LA RECOLTE AMERICAINE

Le Département d'Agriculture et de Commerce des Etats-Unis d'Amérique a estimé la récolte cotonnière à 11,694,000 balles de 500 lbs., contre son estimation précédente du 8 novembre de 11,505,000 balles.

En outre, le rendement final fut estimé à 265.4 lbs par acre, contre 230.7 l'an dernier et une moyenne de 10 ans de 254.2.

Pour permettre aux Cotonniers de suivre le rythme de la consommation et des exportations il est intéressant de relever ici, que si l'estimation de la récolte cotonnière est donnée en balles d'un poids théorique de 500 lbs, les égrenages, la consommation et les exportations sont par contre indiquées en balles d'un poids réel. Comme chacun le sait, le poids moyen des balles Américaines varie d'année en année. Il fut par exemple de 506 lbs l'an dernier, 511 en 1945 et 516 en 1944. C'est la raison pour laquelle le chiffre final d'estimation de la récolte est toujours supérieur au chiffre final d'égrenage. La différence résulte précisément entre le poids théorique de 500 lbs par balle et celui de poids réel qui varie entre 505 et 530, selon les années.

Un fait nouveau nous fait croire que la récolte Américaine en balles de poids réel sera bien inférieure cette année, au chiffre d'estimation de la récolte.

Un article paru dans le "Cotton Trade Journal" de Memphis du 31 octobre, nous signale que les balles Américaines sont pressées cette saison, à un poids particulièrement élevé de 530 à 540 lbs., et pour certaines régions, à un poids record de 550 à 560 lbs., (Monster bales, nous dit l'auteur).

L'article en question avait pour but d'attirer l'attention des Banques locales, que le fait habituel de financer la récolte sur la base d'un poids théorique de 500 lbs la balle, pourrait gêner la trésorerie des petits commerçants.

Etant donné que pour cette saison d'après nos renseignements, le poids moyen de la balle de consommation varie entre 522 et 525 lbs, le dernier bureau Américain de 11,694,000 balles devrait être ramené à environ 11,200,000 balles réelles.

Cette subtilité qui n'a aucune importance en temps normal, nous paraît au point de vue statistique très intéressante à un moment où l'approvisionnement de l'Américain est particulièrement réduit. Cinq cent mille balles ne représentent plus une bagatelle.

MARCHE DE MINET EL BASSAL

Notre marché de disponible fit preuve d'une fermeté excessive cette semaine, et certaines variétés rares, telles que le Giza 7 et le Ménoufi, furent stimulées par la demande des Indes.

L'annonce que le Gouvernement mettrait bientôt en vente 500 balles de Giza 7 et 500 balles de Ménoufi n'influença en rien le prix qui haussèrent de 100 à 200 points en deux jours.

Les Karnaks furent très recherchés jusqu'au Fully Good à des prix toujours plus fermes. Signalons en outre une petite demande pour les "EXTRA" de la part de deux Maisons importantes de notre place.

Nos variétés de courtes soies par contre furent offertes assez abondamment jusqu'à mercredi dernier, mais l'offre se raréfia avec la hausse de New-York, et tant les Zagoras que les Ashmounis avancèrent de 100 points environ.

Le volume des ventes atteignit 15,947 balles contre 16,958 la semaine précédente. Les ventes par variétés se répartissent comme suit:

LONGUES SOIES

	Cette semaine Balles	La semaine précédente
Karnak	5,047	5,578
Giza 7	535	362
Ménoufi	654	343
Maarad	—	36
Sakel	160	—
Malaki	315	6,319
	Giza 30	821

SOIES COURTES

Ashmouni	3,285	5,514
Zagora	5,130	16,958
TOTAL DES VENTES:	15,947	4,900 10,414

Nous donnons ci-dessous les prix auxquels les différents classements de nos principales variétés furent traités:

VARIETE	Karnak	50,50	52,—	53,25
	54,54,25	55,50	58,—	59,60,
FGF	Giza 7		49,—	50,—
	51,51,25	52,50		
FGF/G	Ménoufi		49,75	51,—
	52,—	53,25/50		
GOOD	Giza 30			
G/FG	50,50	52,52,25		
FG	Ashmouni	41,25	42,50	44,25
FG/EX	45,25	46,50		
EXTRA	44,25	45,25		

FRANCO-STATION

Les transactions en franco-station pour livraison Décembre/Janvier, furent assez nombreuses cette semaine. Nous donnons ci-dessous les prix payés, à la séance de mercredi dernier:

ASHMOUNI: FGF/G Tall. 43,25 GOOD Tall. 44,50/75 G/FG Tall. 45,50/75 FG Tall. 47.

ZAGORA: FGF/G Tall. 42,50 GOOD Tall. 43,25/43,75 G/FG Tall. 44,50/75 FG Tall. 45,75/46.

KARNAK: GOOD Tall. 53,25 G/FG Tall. 54, —/54,25 FG Tall. 55,25/50. Une prime de 25 points fut payée pour livraison février 1948.

AFFAIRES EN FILATURE

Le fait saillant de la semaine semble être la rentrée des Indes sur notre marché, qui se sont assurées des quantités assez importantes de Karnak, Ménoufi et Giza 7.

La France par l'entremise du G.I.R.C., a continué à acheter nos courtes soies, mais sur un rythme plus lent.

La Tchécoslovaquie a demandé aux Exportateurs des offres pour embarquement décembre/janvier, pour presque toutes nos variétés de courtes et longues soies, et quelques affaires ont déjà été conclues.

L'Espagne, par l'entremise du "Consortio" a également demandé des quotations.

L'Angleterre, en l'absence de son représentant officiel, semble concentrer son intérêt seulement sur les Giza 30, Giza 23 et Ménoufi, mais pour la première fois depuis longtemps, a demandé aux Exportateurs des offres de G/FG et FG Karnak, pour réponse vendredi.

EGRENAGES ET STOCKS DANS LES USINES

Nous donnons ci-dessous les chiffres d'égrenages communiqués par le Département de la Statistique du Ministère des Finances, ainsi que des stocks dans les Usines au 30 novembre 1947.

VARIETE	COTON STOCK DANS		TOTAL
	EGRENE	LES USINES "VISIBLE"	
	Cantars	Cantars	Cantars
KARNAK	646,535	339,300	985,835
MENOUFI	56,882	20,880	77,762
GIZA 7	45,095	15,600	60,695
GIZA 30	69,957	47,500	117,457
AMOUN	1,400	3,400	4,800
ASHMOUNI	1,186,383	1,100,000	2,286,383
ZAGORA	1,229,133	540,000	1,769,133
DIVERS	2,000	5,120	7,120
TOTAL	3,237,385	2,071,800	5,309,185
SCARTO	54,808		

LE MARCHE DE L'INTERIEUR

Les prix à l'Intérieur continuent à être hors de toute parité avec Minet El Bassal, et d'un à deux tallaris plus chers.

Voici les derniers prix — minima et maxima — pratiqués suivant le classement du lot et son rendement à l'égrenage, de nos principales variétés.

Karnak: L.E. 12,25 à 13,25 Giza 30: L.E. 12,25 à L.E. 12,60.
Zagora (Delta): L.E. 10, — à 10,60 Ashmouni (H.E.) L.E. 10, — à 10,80

Ces Dames de la Corbeille

par CANDIDE

... qui vous révèle, ce qui se passe dans les coulisses.

REPRISE...

A l'heure où j'écris ces lignes, la reprise est nette sinon vertigineuse..... C'est ce que l'on pouvait souhaiter de mieux. Il semble que les capitalistes, durement ballotés sur la mer boursoière — soit dit pour parodier feu François Coppée qui lançait sa "Marchande de Journaux" sur la mer politique..... — il semble que les capitalistes aient appris à faire preuve de discrimination dans l'appréciation des événements.

Ils ont compris que, quelles que soient les complications qui puissent se produire dans le Moyen-Orient, le Gouvernement Egyptien est décidé à faire respecter l'ordre. Et les capitalistes comme Goethe — décidément aujourd'hui je n'ai que des poètes en tête — craignent évidemment plus le désordre que l'injustice!...

Ne leur jetons pas la pierre puisqu'ils sont en si bonne compagnie.

Il se pourrait aussi que les négociations économiques en cours leur rappelaient qu'il existe un problème de la monnaie. A preuve qu'on enregistre une hausse sur l'or.

Mais cette hausse elle-même est modeste. En somme, tout bien considéré il faut féliciter le marché de son sang-froid, de sa pondération.

OILFIELDS.....

Voici que ce titre refait une petite envolée..... spectaculaire en somme par les temps qui courent.

A première vue, les habitués de la corbeille se méfient un peu, car c'est devenu un phénomène chronique que la montée de la Oilfields basée sur des bruits de prospections intéressantes. Jusqu'ici, chaque fois ladite montée a été suivie d'une descente aux niveaux moyens.

Mais cette fois-ci il paraît que la nouvelle est sérieuse, qu'une combinaison est déjà en voie de réalisation avec le Gouvernement Egyptien. La Société ne deviendrait sans doute pas propriétaire des puits mais agirait pour le compte du Gouvernement. De toute façon, elle pourrait envisager des bénéfices substantiels.

Si ces rumeurs se vérifient, la hausse serait justifiée, et il serait même logique de s'attendre à ce qu'elle s'intensifiât.

DELTA LIGHT.....

Voilà un titre qui rappelle sur lui l'attention des spéculateurs et même des capitalistes avisés. Nous avons exposé récemment l'affaire dite des *scripts*. Le Conseil d'Administration répugnait à compléter le solde des dividendes passés inférieurs au taux prévu par les statuts alors que les bénéfices permettaient de le faire. Il préférerait enrichir les réserves.

Mais le bilan de l'année permettrait, même à un conseil d'une prudence de serpent, de distribuer un coupon substantiel, même, paraît-il, s'il devait faire droit aux réclamations des porteurs de *scripts*.

Pour une fois, il semble qu'il y aurait moyen de contenter l'âne et tout le monde.

Réjouissons-nous-en... Notre époque ne nous offre pas tant d'occasions de nous réjouir.

Les obligations 5 0/0, de leur côté, sont achetées à L.E. 10 par de sages capitalistes... qui ont évidemment confiance dans la monnaie égyptienne. Au point de vue financier, ils ont indiscutablement raison. Elles rapportent net 4,40. Il n'y a pas, à mon humble connaissance, de titre équivalent en Egypte.

UPPER EGYPT...

Titre longtemps négligé — et non sans quelque raison et même quelques raisons, avouons-le — et qui maintenant connaît un renouveau d'attention. Mais, objectera-t-on, bien que l'épidémie de choléra ait disparu, il est trop tard pour que puisse encore s'organiser pour cet hiver une saison de tourisme international. La politique, d'ailleurs, n'incite guère Européens comme Américains à s'aventurer pour leur plaisir en Moyen-Orient.

Tout à fait de cet avis. Mais il y a la clientèle locale. Le coton, dans l'ensemble, s'est fort gentiment vendu. Ceux d'en-

tre nous qui en ont les moyens s'en iront volontiers passer quelques semaines entre Noël et le printemps à Louqsor et Assouan.

N'oubliez pas non plus que les villégiatures estivales outre-Méditerranée ont été réduites cette année par les difficultés monétaires et qu'elles risquent de l'être encore l'année prochaine. La sagesse, dans l'époque que nous subissons, est de jouir de la vie quand on le peut. En fait de villégiature hivernale, la Haute-Egypte est sans doute ce qu'il y a de mieux au monde. Et elle est à notre portée sans complications de visas ni de contrôle des changes. Voilà une compensation toute trouvée et magnifique à nos ennuis de l'été.

Aussi est-il raisonnable de s'attendre à une fructueuse saison et à un coupon adéquat pour les Upper.

CIMENT.....

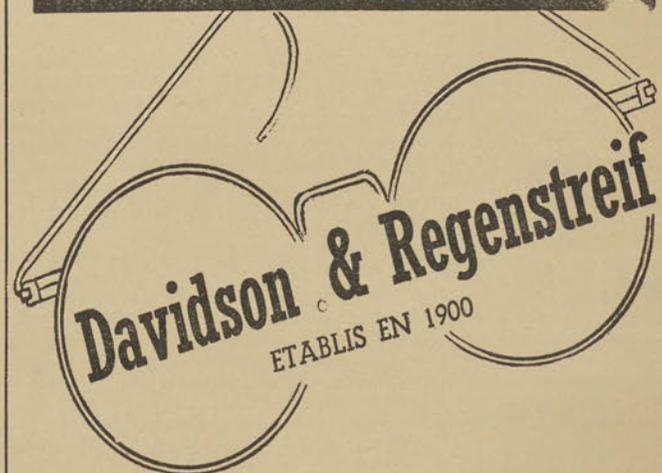
Un titre qui, sous le rapport de la solidité financière, peut être qualifié en ciment armé! Le revenu brut représente les quelques 15% du capital et les réserves, d'après quelqu'un qui sait lire entre les lignes d'un bilan, représenterait le 80 0/0 dudit capital.

D'autre part les perspectives d'avenir sont excellentes pour cette société. Non seulement on va construire beaucoup en Egypte mais encore la mise de l'eau potable à la disposition des villageois est une entreprise qui exigera beaucoup de ciment.

Vraiment le capitaliste pourvu d'un peu de discernement ne peut se plaindre du marché égyptien.

CANDIDE.

LA DISTINCTION DANS L'OPTIQUE



REPRÉSENTANTS DE FABRIQUES
D'APPAREILS ACOUSTIQUES

Imm. Continental-Savoy - Midan Opéra - Tél. 54610



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

L'or et la Corbeille

LA semaine sous revue fut marquée par la hausse de l'or. Le métal jaune grimpa tout au long et naturellement certains titres, spécialement les titres industriels, fonciers et immobiliers ne pouvaient que suivre le mouvement. Ils le suivirent de façon fort timide, cependant, le problème palestinien et ses répercussions possibles en Egypte jetant une ombre sur notre Corbeille.

Le sous-ton du marché est résistant. Mais le capital demeure dans l'expectative. Il veut voir clair dans les affaires palestiniennes et leur contre-coup en Egypte, avant de faire des investissements. Les plus timorés achètent de l'or, estimant que c'est là un placement de tout repos, même si par la suite, ils doivent subir une petite perte. Pour eux il s'agit de sauver le principal.

Inutile de dire que nous ne sommes pas de leur avis. Inutile de dire que nous estimons que la propriété privée sera protégée en Egypte et que le pays ne connaîtra pas de désordres graves. Inutile de dire enfin que nombreuses parmi nos entreprises sont celles qui valent plus et mieux que l'or.

On achetait de l'or, mais on refusait d'acheter des obligations Suez qui représentent pourtant de l'or. Les craintifs disent que les Suez sont du papier, alors que l'or métal est palpable. Et ils préfèrent l'or métal. Cette psychologie défaitiste est malheureusement fort répandue. Elle disparaîtra avec le temps. Il faut donc savoir attendre.

Les perspectives de l'Immobilier

CERTAINS titres que nous avons signalés à l'attention de nos lecteurs ont repris du terrain en cours de semaine. D'abord la Banque Misr, ensuite les Filatures, l'Immobilier, les Egrenages Misr, la Ginners et quelques autres.

Nos lecteurs connaissent nos sentiments, basés sur des éléments sérieux, sur ces titres. Nous n'y reviendrons pas. A notre sens, l'Immobilier est encore fort en retard. Elle devrait dépasser les 10 livres très prochainement. Les portefeuilles sérieux et prudents s'y intéressent de façon suivie. Mais le flottant est fort minime.

Le bilan de la Farghaly Cotton

LA Farghaly Cotton vient de publier son bilan. Les bénéfices atteignent les 9 et fraction pour cent du capital. Mais

le Conseil d'administration a préféré faire des réserves. En dehors de la réserve statutaire et des amortissements, il a créé une réserve extraordinaire de 25.000 livres, ce qui fait que dès la première année, les réserves se sont élevées à environ 43.000 livres. Ceci prouve la prudence avec laquelle est dirigée l'affaire.

Nous croyons savoir également que cette société a fait de brillantes affaires, depuis le 1er Septembre 1947, date où commence son nouvel exercice. Le titre vaut environ 535 piastres en Bourse. La publication du bilan qui montre les résultats acquis ne peut que le consolider.

L'assemblée de la Ginners

EN cours de semaine eut lieu l'assemblée générale de la Ginners. Les comptes furent approuvés et des félicitations votées aux administrateurs. Un des actionnaires présents, demanda que les grosses coupures soient retirées et remplacées par de petites coupures de 25 actions, étant donné que les grosses coupures ne trouvent pas preneur en Bourse, qu'à un prix inférieur à celui de la cote. Il lui fut répondu que la Société ne peut, elle-même, assumer les frais d'impression de ces coupures. Le même actionnaire demanda où en était le projet d'installation d'une huilerie dans les environs du Caire. Il lui fut répondu que les machines n'étaient pas encore arrivées et qu'on ne pouvait fixer une date pour le commencement du travail dans la nou-

velle industrie. La Ginners tint également une assemblée générale extraordinaire pour modifier ses statuts en vue de permettre à la Société de s'occuper d'autre chose que de l'égrenage du coton. Les modifications furent approuvées.

Pas de quorum à la Zama

IL y eut aussi une assemblée à la Zama. Dès le début un incident éclata. Le Conseil, en application de l'article 10 des statuts voulut que seuls puissent voter les détenteurs des titres dont le transfert avait été notifié à la Société. Ainsi, le bloc qui s'était formé contre le Conseil était éliminé. Il se retira d'ailleurs, ce qui ne permit pas l'approbation définitive des acquisitions faites pour compte de la Société. Une nouvelle assemblée générale devra approuver définitivement les décisions prises par celle qui se tint en cours de semaine.

Quelques renseignements sur les Emballages Economiques

UN titre dont on ne parle pas beaucoup en ce moment, mais qui mérite qu'on s'en occupe est l'Emballage Economique. Le titre se traite presque au pair, mais il s'agit d'une intéressante industrie d'avenir. Nous avons pu obtenir d'intéressants renseignements sur la marche de l'affaire. Le Conseil ne sait encore s'il peut donner un petit coupon cette année. Mais il est certain que le prochain exercice sera prospère.

Il y a lieu de signaler que lorsque l'huile fut tarifé 1943, l'emballage fourni par la Société des Emballages Economiques fut compris dans le prix de l'huile. Il s'agissait d'un emballage de guerre. Mais aujourd'hui, il a été modernisé et consiste en boîtes ayant un socle et un couvercle en aluminium et des parois imperméables, légers, bien présentés. Or, sur la demande de la Société, une commission examina la question et promit de modifier le prix de l'emballage, ce qui permettra à la société de réaliser d'intéressants bénéfices. Mieux encore, les Emballages Economiques se sont lancés dans la fabrication d'autres emballages pour les biscuits, le beurre, encaustique, boîtes de thé, chocolat, amidon, etc. Des commandes importantes ont été déjà reçues.

Le Domaine de Siouf recherché

EN cours de semaine, le Domaine de Siouf fut recherché. Il passa au cours de la séance de jeudi de 840 à 870. Le coupon sera sans doute égal à celui de l'an dernier. Et comme l'actionnaire est assuré d'un coupon égal, sinon supérieur, pendant plusieurs années, le Siouf devient un placement à la fois sûr et productif.

Kom-Ombo

LA Kom Ombo a baissé en cours de semaine. Des liquidations eurent lieu sur des nouvelles que le coupon ne sera pas supérieur à celui de l'an dernier qui pourrait être supérieur à celui de 1946. Mais la Kom Ombo est une affaire d'avenir surtout que le projet de l'électrification des chutes d'eau d'Assouan entre dans la voie des réalisations.

L'industrie du tabac à la Corbeille : Eastern Cy.

ENFIN nous voulons parler de la Eastern, nouvelle venue à la Corbeille. L'industrie du tabac, une des plus importantes et des plus connues d'Egypte, n'était pas représentée à la Corbeille. Cette lacune est maintenant comblée et de façon princière, car la Eastern est la plus grande des fabriques de cigarettes égyptiennes et étrangères. Il est certain que le capital s'intéressera fortement à un placement qui est à la fois sérieux et plein de promesses. Les cigarettes égyptiennes jouissent dans le monde entier d'une réputation à nulle autre pareille. Cela se traduit déjà par des bénéfices sérieux et doit même contribuer à procurer au pays des devises rares.

L'ECHENCIER

- 13.12.47 Assemblée Gén. Ord. Sté An. des Drogueries d'Egypte à 3 heures 30 p.m., 12, rue Mahdi.
- 16.12.47 Assemblée Générale Extraord. National Plastics Cy., à 4 heures p.m., 2, rue Maarouf.
- (ordre du jour: Emission de 45.000 Oblig. de L.E. 4).
- 18.12.47 Assemblée Générale Ordinaire National Insurance Cy. 10, avenue Fouad Ier, Alexandrie.
- 22.12.47 Assemblée Générale Ordinaire Beida Dyers. à midi, midan Soliman pacha.
- 22.12.47 Assemblée Gén. Extraord. Filature Nationale d'Egypte, à 4 heures, à Karmouz, Alexandrie.
- 22.12.47 Ass. Gén. Extra. (2ème) Menzaleh Canal & Navig. Cy. à 10 heures a.m., 23, rue Malika Farida.
- 23.12.47 Assemblée Générale Ord. Egyptian Salt & Soda Cy. à 4 heures, rue Fouad Ier, Alexandrie.
- 23.12.47 Assemblée Générale Ord. Pieux Vibre (Egypt) S.A. à 11 heures 30, boulevard Saïd Ier, Alexandrie.
- 23.12.47 Assemblée Générale Ord. Presses Libres Egyptiennes à 11 heures, 6, rue Chérif pacha, Alexandrie.

Coupons détachés:

Le 8.12.47 Eastern Cy S.A.E. P.T. 13 brut (solde).

Le 8.12.47 Pressage et Dépôts: P.T. 95,92 net (solde).

Divers:

La Filature Misr (Kafir El Dawar) annonce qu'elle proposera à l'Assemblée Générale, un coupon de P.T. 150 brut.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 6 AU 12 DECEMBRE 1947

DESIGNATION DES VALEURS	6 Déc. 1947	12 Déc. 1947	DESIGNATION DES VALEURS	6 Déc. 1947	12 Déc. 1947
FONDS D'ETATS & EMPRUNTS			SOCIETES IMMOBILIERES		
Emp. Nation. 3 1/4%	10765	10740	African Enterp.	900	900
Emp. Nation. 2 3/4%	10135	10125	Heliopolis Acts.	2720	2690
Emp. Coton. 2 3/4%	9960	9960	Heliopolis Fd.	6100	6036
			Heliopolis Jce.	1700	1700
			Delta Land	321	3201
			Delta Land nom.	298	298
			Gabbari	400	406
			Immobilieria	960	965
			Le Fayoum	150	148
			Siouf	825	865
			S.I.B.U.R.	375	375
			Al Chams	980	865
BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT			SOCIETES INDUSTRIELLES ET DIVERSES		
Athènes	80	77	Oilfields	397	405
Banque de Commerce	690	690	Ginners	130	132
Banque Misr	2260	2270	Astra	320	320
Commercial Bank	365	363	Beida Dyers	3040	3100
Foncier Act.	3100	3080	Sand Bricks	1440	1440
Foncier Fond.	5600	5330	Clothing	595	524
Foncier Obl. 1903	2244	2260	Frigorifique	2050	2060
Foncier Obl. 1911	1926	1920	Delta Trading	1010	1010
Land Bank Act.	884	900	East	460	440
Land Bank Fd.	6800	6850	Rice Mills	635	635
National Bank	4000	4000	Salt au port.	398	400
Crédit Alexandrin	580	580	Salt nom.	360	362
			Filature Nat.	2520	2554
			G.E.R.C.O.	570	565
			Fibres Text.	788	788
			Plastics	644	650
			Port-Said	563	572
			Pressage	1070	1070
			Ciment Tourah	2500	2500
			Bolanachi	311	311
			Tissage	1100	1106
			Emballages	380	370
			Sieghart	1440	1430
			Financière	1052	1056
			Sucres Ord.	1000	1000
			Sucres Priv.	530	527
			Sucres Fd.	1624	1660
			Filature Misr	2360	2386
			Kafr El Dawar A.	2650	2660
			Kafr El Dawar B.	2950	2950
			Egrenage	1070	1080
			Tiss. Soie	2226	2196
			Papier	1164	1156
			Viticole	740	780
			Tractor	1304	1300
			United Entreprise	357	357
SOCIETES DES EAUX			SOCIETES COMMERCIALES		
Alex. Water	1676	1724	Bonded	1900	1900
Eaux du Caire Cap.	505	505	Frosted Food	205	201
Eaux du Caire Jce.	1680	1690	Cicurel	1376	1410
Eaux du Caire Fd.	10130	10130			
SOCIETES DE TRANSPORT ET CANAUX					
An. Am. Nile	690	700			
Suez Ile Série	4900	4900			
Delta Light Priv.	812	840			
Delta Light Fd.	820	820			
Eg. Shipping	339	339			
La Fluviale	860	860			
Menzaleh Acts.	86	87			
Menzalah Fd.	560	550			
Trams Caire Part Soc.	346	346			
Trams Alex. Div.	2020	2040			
Trams Alex. Jce.	224	224			
United Nile	1460	1460			
SOCIETES D'HOTELS					
Eg. Hotels	307	312			
Eg. Hotels nom.	292	298			
Nungovich	4060	4040			
Palestine	245	260			
Palestine nom.	250	245			
Upper	500	494			
SOCIETES FONCIERES					
Aboukir	238	241			
Anglo-Belgian	355	343			
Allotment	1140	1140			
Gharbieh Acts.	445	421			
Gharbieh Fd.	132	132			
New Egyptian	180	182			
Sidi Salem	356	355			
Kom Ombo Acts.	630	625			
Kom Ombo Fd.	4900	4900			
Behera	1394	1394			
Cheikh Fadl	524	518			
Union Foncière	916	918			

LES BOURSES ETRANGÈRES

Les valeurs égyptiennes

Clôture du 11 décembre

A la Bourse de Londres

Acheteurs et vendeurs respectivement :	Egyptian Markets : S. 7/6 — 9/6
Sudan Plantations Syndicate : S. 49/- — 50/-	Egyptian Salt and Soda : S. 55/- — 65/-
Greek 5 o/o Loan 1914 : £ 6 1/2 — 7 1/2	Egyptian Delta Land : S. 65/- — 75/-
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee) : £ 11 — 12	New Egyptian Company : S. 26/3 — 31/3
National Bank of Egypt : £ 34 — 40	Abukir Company : S. 33/- — 35/-
Egyptian Delta Light Rails (Pref.) : S. 100/- — 140/-	Anglo-Egyptian Oilfields "B" : S. 71/3 — 73/9

A la Bourse de Paris

	Frs.		Frs.
Crédit Foncier (Action)	14.500	Cairo-Heliopolis (Act.)	13.900
Crédit Foncier (P.F.)	29.900	Cairo-Heliopolis (P.F.)	31.500
National Bank of Egypt (Action)	19.200	Suez Canal 3 o/o	29.000
Land Bank (Action)	—	Sucreries d'Eg. (Act.)	5.130
Land Bank (P.F.)	39.500	Sucreries d'Eg. (P.F.)	8.160
		Banque Ottomane	5.990

Bourse des Valeurs de Paris

	Frs.		Frs.
Rente 5 o/o 1920	123.10	Creusot	4605
Rente 3 o/o 1945	75.50	Courrières	508
Banque Paris	1420	Lens	775
Union Parisienne	1575	Air Liquide	1526
Crédit Lyonnais	1476	Pechiney	1015
Société Générale	1532	Port Beyrouth	31410
Ch. Fer Damas-Hamah.	1090	Port Saïonique	4050
Forges Nord-Est	1100	Transatlantique	445

Ce Soir

INAUGURATION Sensationnelle

de la coquette

SALLE D'HIVER

du

COVENT GARDEN

(ROUTE DES PYRAMIDES — TEL. 96468)

2 ORCHESTRES DE DANSES

ENTRÉE P.T. 7

DANS LA PRESSE LOCALE

RENSEIGNEZ-NOUS

"L'Egyptian Gazette" a commenté l'appel du Dr. Abdel Hakim el Rifai bey, président de la délégation égyptienne demandant à la presse de ne pas rendre plus ardue la tâche des délégués en publiant toutes sortes de rumeurs, l'"Egyptian Gazette" écrit :

Les organes de la presse devront donc, en principe, se limiter aux communiqués officiels. Pour cela, il faut que les communiqués soient suffisamment clairs et donnent tous les détails sur la marche des négociations.

Inutile de dire que les journaux feront tout leur possible pour tenir leurs lecteurs au courant du développement des négociations. Par conséquent, si on se contente de dire dans les communiqués officiels que "les pourparlers se poursuivent normalement", les journalistes devront forcément avoir recours à leurs propres moyens pour être renseignés.

L'EGYPTE ET LES EXIGENCES DE L'ECONOMIE D'APRES GUERRE.

Traitant des problèmes économiques actuels, le "Mokattam" écrit dans un article de fond :

L'Angleterre a besoin de devises étrangères. Pour cela, elle a augmenté le plus possible ses exportations. Pour le moment, tous les pays ayant besoin de marchandises et de produits de toutes sortes, la Grande-Bretagne parvient facilement à écouler ses produits. Mais elle ne saurait pour toujours être le seul fournisseur de ces marchés. Sous peu, les peuples industriels paracheveront leur renaissance et reprendront leur production, comme cela se passe actuellement en Italie.

D'autre part, nous ne devons pas oublier que les Etats-Unis sont actuellement le plus grand pays industriel du monde, et qu'ils peuvent réduire le prix de leurs produits au niveau ou même plus bas que le niveau anglais. D'ailleurs, les Etats Unis seront obligés d'accroître leurs exportations, pour assurer du travail à leurs industries et à leurs ouvriers.

CREDIT FONCIER EGYPTIEN

Messieurs les Actionnaires du CREDIT FONCIER EGYPTIEN sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 20 janvier 1948, à 4 h. de l'après-midi, au siège Social au Caire.

ORDRE DU JOUR

1. — Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales;
2. — Lecture du Rapport des Censeurs;
3. — Approbation des comptes et fixation du dividende pour l'exercice 1947;
4. — Nomination d'Administrateurs;
5. — Nomination de deux Censeurs pour l'exercice 1947/1948 et fixation de leur rémunération.

Tout porteur de 50 Actions a le droit d'assister à l'Assemblée Générale.

Les Actions devront être déposées :

en EGYPTE : au plus tard le 19 janvier 1948,
en EUROPE : au plus tard le 8 janvier 1948.

Les dépôts seront reçus :

au CAIRE : au Siège Social.

à ALEXANDRIE :
 au Crédit Lyonnais,
 au Comptoir National d'Escompte de Paris,
 à la National Bank of Egypt,
 à la Banque d'Athènes,
 à la Banque Belge & Internationale en Egypte,
 à la Banque Misr,
 ou dans l'une des principales Banques de la Place.

en EUROPE :
 au Crédit Lyonnais,
 au Comptoir National d'Escompte de Paris,
 à la Sté. Gle. pour favoriser le développement du Commerce & de l'Industrie en France,
 à la Banque de Paris & des Pays-Bas,
 à la Sté. Gle. de Crédit Industriel & Commercial,
 au Crédit Suisse (Lausanne et Genève),
 à la Société Française de Banque & de Dépôts (Bruxelles).

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 2 AU 9 DECEMBRE 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Mais Sh. Gam. Zaw.	235	100	Ble	51277	Mais Oweiga	1744
	Lentilles Ent, Zaw.	445	130	Feves	5893	Helba	2768
	Feves Makmoura Zaw.	726	50	Lentilles	957	Lupins	593
	Feves Adi Zaw.	570	250	Orge	502	Sesames	4890
	Helba Moy.	450	50	Mais N. el Gam	1347	Arachides	2604
ATAR EL NABI				Ble	20641	Lupins	300
	Feves Nab. Zaw.	700	500	Feves	4770	Bersim	126
	Lentilles C. Zaw.	505	100	Lentilles	1923	Sesames	1596
	Mais O. J. Zaw.	235	100	Orge	1812	Lubia sec	130
	Helba Moy.	440	500	Mais N. el Gam	2126	G. de Lin	50
				Mais Oweiga	11537	Tibn Blanc (Unit 100 K.)	8250
				Helba	4001	Arachides	600
ALEXANDRIE				Feves	14120	Lupins	946
	Lentilles Conc Zaw.	507	30	Lentilles	7943	Sesames	747
	Orge	175	400	Orge	4668	Riz Non-Decort	38595
				Mais N. el Gam	394	Riz Blanc	264960
				Mais Oweiga	110		
			Helba	639			
ROSETTE	Riz Glace en sac (80 Okes N. 1)	306,5—309,5					Usines De Decort
	Riz Blanchi au G. (Ardebs 200 K.)	613—619				Riz Non Decort	25449

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ZAMALEK PURE FOOD

L'assemblée générale de la Zama s'est réunie mercredi dernier. Sur 30.000 actions, près de 29.000 étaient présentes ou représentées. Le Conseil d'Administration était là au complet, sous la Présidence de S.E. Ibrahim Bey Rachid.

Une question se pose tout d'abord, c'était la solution d'une controverse au sujet de l'admission au vote des actions possédées par des cessionnaires, dont la cession n'avait pas été transcrite sur les registres de la Société. Mes. Bittar et Galioungi, pour ces porteurs, soutenaient leur droit d'être admis aux délibérations. Le Conseil, appliquant l'article 10 des Statuts, décida qu'il ne pourrait accepter que les voix des cessionnaires en règle avec cet article des Statuts. Sur ce, une bonne partie des actionnaires se retira. Le reste, dont les titres étaient en règle, examina l'ordre du jour.

Après la lecture du rapport du Conseil d'Administration, tous les points dont le quorum ordinaire suffisait au vote furent examinés et approuvés. Quant aux acquisitions, un vote provisoire fut émis, qui devra être suivi par le vote définitif, dans une prochaine assemblée, le quorum requis, qui est des 3/4, n'étant pas atteint. L'assemblée délibère aussi sur le coupon n° P.T. 10 qui sera payé après l'expiration de l'année financière actuelle, soit le 31 Décembre 1947. Le Président déplore enfin le malentendu surgi entre les actionnaires présents et le groupe représenté par Mes. Bittar et Galioungi et exprima la certitude de dissiper très bientôt ce malentendu.

La séance fut levée après les félicitations des actionnaires présents aux fondateurs.

Scrutateurs : Neuman et Chefli; Thomas
Secrétaire : Jacques Ma'eh
Avocat-Conseil, présent, Maître I. Pardo

L'ANGLO AMERICAN NILE CO.

L'assemblée générale extraordinaire de l'Anglo-American Nile Co., s'est tenue le jeudi 11.12.1947, à 5 heures p.m., à son Siège Social au Caire, 47, rue Malika Farida, sous la présidence de M. Jack Barçilon. Sa Seigneurie le Nabil Soliman Daoud, MM. Haim Dorra, Maurice Dabbah, Albert Metzger, Léon Barçilon, assistaient à titre d'administrateurs.

Le nombre des actions représentées à l'Ass. Gén. Extr. a été de 22.000 environ.

M. J. Barçilon déclara: "Que parallèlement à l'exploitation de l'Hôtel San-Stefano, le Conseil s'efforce de donner de l'extension à l'atelier de Choubra qui a donné de brillants résultats durant la guerre. L'atelier étant pratiquement amorti au Bilan, il propose une refonte graduelle de la branche industrielle mécanique, et d'acquérir elle-même les matières premières nécessaires à sa production.

Le capital actuel de la Société de L.E. 190.000 étant insuffisant par rapport à l'extension des affaires, l'augmentation du capital qu'il propose se ferait par l'émission de 19.000 actions nouvelles de L.E. 4 chacune dont la souscription sera exclusivement réservée aux actionnaires à raison de deux actions nouvelles pour cinq actions anciennes à titre irréductible.

Il demanda, en outre, à l'Ass. de se prononcer sur les questions suivantes:

1) Election définitive des nouveaux administrateurs qui sont portés de 7 à 9.

2) Modification de l'article 2 des Statuts relatif à l'objet de la Société.

A titre définitif. Elle ratifie la nomination en qualité d'Administrateurs de Sa Seigneurie le Nabil Soliman Daoud, des Sieurs Haim Dora, Pierre Tawil et Léon Barçilon.

A titre provisoire. (Le quorum nécessaire à l'Ass. Gén. Extr. n'étant pas atteint), elle décide l'augmentation du capital. Ces résolutions provisoires deviendront définitives et exécutoires si elles sont approuvées par cette Ass. composée d'un nombre d'Actionnaires représentant le quart au moins du Capital.

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Extraordinaire

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue le jour de jeudi 8 janvier 1948, à 5 heures p.m., au Siège Social, sis au 47, rue Malika Farida au Caire, à l'effet de se prononcer sur les résolutions provisoires suivantes votées à l'unanimité par l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 11 décembre 1947, en conformité des Statuts.

LES GRANDS COMPTOIRS D'EGYPTE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

(en formation)

Le Caire

CAPITAL L.E. 60.000 divisé en 15.000 actions dont la moitié offerte en SOUSCRIPTION PUBLIQUE

soit 7.500 actions de L.E. 4, valeur nominale émis à P.T. 410 par titre auprès de :

— La Banque Ottomane du Caire et ses succursales dans les diverses villes d'Égypte.

— Le siège de la Société (ancienne maison SESTI) 41, Rue Malika Farida, au Caire.

— ses bureaux administratifs, 30 Rue Fouad Ier au Caire.

L'émission est ouverte du 8 au 16 Décembre 1947 de 9 heures à midi chaque jour.

Le Bulletin de souscription sera à la disposition des souscripteurs, auprès des sièges susdits, depuis le 5 Décembre.

Le prix de P.T. 410 par titre est payable au moment de la souscription.

Les souscriptions ne seront acceptées que pour 5 actions au minimum et des multiples de 5. La répartition des actions aura lieu dans les 8 jours de la clôture de la souscription. Le Conseil d'Administration disposera librement des fractions.

"La totalité de l'émission est réservée à l'Égypte, et le 51% aux Égyptiens. La souscription est soumise aux Statuts et Actes, d'Association déposés aux adresses ci-haut indiquées et aux dispositions de la Loi No. 138 du 29 Juillet 1947 sur les Sociétés Anonymes.

La Société demandera la cotation de toutes ses Actions en Bourse, dès l'obtention du Décret Royal.

NOTICE

La Société a pour objet le commerce des articles d'habillement, costumes masculins, bonneterie, chappellerie, confectionnerie, maroquinerie, articles de cuir, cristallerie, articles de sport, photographie, tarboucherie, ameublement, dans les magasins actuels du Caire et du Fayoum (anciennement S. SESTI) dont elle se propose l'achat pour être annexés à la Société, et dans les magasins à ouvrir à Alexandrie, Mansourah, Minieh et les principales villes d'Égypte. La Société fabriquera ses articles dans ses propres ateliers modernes à installer sur ses terrains déjà acquis au Caire. Elle favorisera l'exportation de tous les articles fabriqués en Égypte, y représentera des grandes maisons étrangères, et aura à l'Étranger des centres d'achats et des bureaux d'expositions permanentes. Elle fournira des costumes aux Fonctionnaires suivant un nouveau système de crédit.

Son Conseil d'Administration se compose de :

S.E. MOHAMED ONSY PACHA, Président,

S.E. TAHER BEY MOHAMED et S.E. MOHAMED AFIFI BEY, Administrateurs et M.M.S. ELSTEIN et Me. I. PARDO, Administrateurs-Délégués.

Censeurs: Maison RUSSELL et Co.

Banquiers: BANQUE OTTOMANE

Les actions participeront aux bénéfices de l'exercice 1948. A titre de facilité, les souscriptions peuvent être faites par poste, les chèques et mandats devant être rédigés à l'ordre de "La Banque Ottomane, Compte Spécial Grands Comptoirs d'Égypte".